



LIMOGES  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

# Portrait territorial Limoges

août 2021



## Le Compas, un bureau d'études au service du sens

### Comprendre les territoires / Etudier les besoins / Elaborer des politiques publiques

Le Compas accompagne depuis 25 ans les collectivités locales et leurs partenaires. Ses interventions sont axées autour de dimensions complémentaires, dans le champ du social (au sens large) :

- La réalisation d'études thématiques et/ou prospectives (portrait de territoire, redéfinition de carte scolaire, diagnostic enfance jeunesse,... ) ;
- La réalisation d'évaluations de

politiques sociales ;

- L'assistance à l'élaboration de plans d'action ;
- L'accompagnement à la mise en œuvre d'observatoires territoriaux (dont observatoires sociaux, du logement, de la politique de la ville...) ;
- L'élaboration d'outils informatiques dédiés à l'analyse des réalités sociales des territoires.

**Petite enfance / Familles / Jeunesse / Seniors et grand âge / Logement / Isolement / Inégalités sociales / Insertion / Emploi / Pauvreté / Précarité / Santé / Handicap / Non recours / Hommes femmes / Participation / Politique de la Ville / Carte scolaire...**

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Ont participé à cet ouvrage : Michaël Bernier, François Cousseau, Hervé Guéry, Véronique Lagandré, Delphine Maisonneuve-Lagarde, Violaine Mazery, Sandy Morice

**Contact :** [contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)

#### **Etablissements :**

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41, bd Clemenceau, 67 000 Strasbourg - 03 90 41 09 18

#### **Pour plus d'informations :**

Compas : [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Centre d'observation de la société : [www.observationsociete.fr/](http://www.observationsociete.fr/)

Base documentaire : <http://www.lecompas.fr/ressource/base-documentaire/>



# Sommaire

---

Sommaire .....	3	LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population .....	51
Introduction .....	5	LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales .....	59
Éléments de méthode.....	6	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils.....	69
LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle .....	9	LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité	79
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire .....	25	Lexique .....	84
L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure .....	33	Les sources de données exploitées	91
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	41		



# Introduction

---

Ce portrait territorial a été rédigé par le cabinet Compas, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux réalisée pour le compte de la ville de Limoges.

Il présente les principaux éléments à retenir s'agissant de l'évolution du peuplement et des grandes caractéristiques socio-économiques du territoire de Limoges. Les informations

sont déclinées selon leur disponibilité et leur pertinence, de la géographie des iris à celle de l'EPCI. Elles sont comparées aux tendances départementale et nationale.

Le classement des indicateurs par thématique permet d'en dégager les principaux enseignements via une analyse problématisée et contextualisée.

# Éléments de méthode

---

## Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

### Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). **Dans le document qui suit, les données présentées sont celles du millésime 2017. Elles prennent en compte les résultats des recensements de la population effectués entre 2015 et 2019.**

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que

les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

### Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

## Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

## La population et l'âge

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

## Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

# Territoire d'étude

## Les Iris de Limoges

### Q01: Carnot

0101 Les Charentes  
0102 Carnot  
0103 La Visitation

### Q02: Centre/Hôtel de Ville/Emaillieurs

0201 Les Galeries  
0202 La Cathédrale  
0203 Hôtel de Ville  
0204 Les Halles  
0302 Les Emaillieurs  
0402 Le Champ de foire  
1101 Sainte Claire  
1103 Ruchaud-Curie

### Q03: Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc

0401 Le Colombier  
0403 La Borie  
0501 Beaublanc  
1401 Durkheim  
1402 Vincent Auriol  
1403 Mas Jambost  
1501 ZUP de Corgnac  
1502 Olivier de Serres  
1503 Centre Commercial

### Q04: Louyat/Vigenal

0502 Thuillat  
0503 Montjovis  
0601 Louyat  
0602 Le Mas Loubier  
0603 Le Vigenal

### Q05: La Bastide/La Brégère

0701 Le Grand Treuil  
0702 Etoile de Fontaury  
0703 La Brégère  
1801 Ester  
1802 Cité de la Bastide

### Q06: Bénédictins/Montplaisir

0801 Le Puy Imbert  
0802 Montplaisir  
0803 Les Coutures  
0804 La Gare

### Q07: Le Sablard/Limoges Sud

0901 Les Ponts  
0903 Le Sablard  
1001 Les Portes ferrées  
1005 Magré Etendu

### Q08: Puy Las Rodas/Renoir

0301 Valadon  
0303 Renoir  
1201 Gros Tilleul  
1301 Fustel de Coulange  
1302 Le Puy Las Rodas  
1303 Jules Ferry

### Q09: Vanteaux/CHU

1102 Revolution  
1202 C.H.U.  
1902 Le Roussillon

### Q10: Landouge

1901 Le Mas Bouyol  
2001 Landouge  
2002 Bellegarde

### Q11: Beaubreuil/Limoges Nord

1602 Château d'Eau  
1603 Gérard Philippe  
1604 Zone Industrielle Nord  
1701 Beaubreuil  
1702 Les Homérides

### Q12: Beaune les Mines

1601 Beaune les Mines



# LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

---

Les évolutions de la population sont marquées par l'histoire. . . . . 10

L'évolution de la population s'explique par les soldes naturels et migratoires... 12

Les migrations résidentielles influencent la structure par âge. . . . . 14

La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire . . . . . 16

La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement . . . . . 18

Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées... 20

Le solde migratoire reflète des mobilités de proximité comme des migrations plus éloignées. . . . . 22

### Les évolutions de la population sont marquées par l'histoire

Au cours de la période 1962-2018, la France a gagné 20,5 millions d'habitants, soit une croissance moyenne de 0,8% par an, selon l'Insee. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation (l'agglomération parisienne, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes). C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes, Rennes, Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

Limoges compte 131 479 habitants en 2018 contre 118 652 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Limoges a gagné 12 827 habitants, soit en moyenne une augmentation de 229 habitants par an (+0,2%).

Si Limoges avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 165 730 habitants en 2018, soit 34 250 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2018, Limoges a connu une diminution de sa population de -0,5% par an : +0,2% par an dû au solde naturel et -0,7% par an dû au solde migratoire.

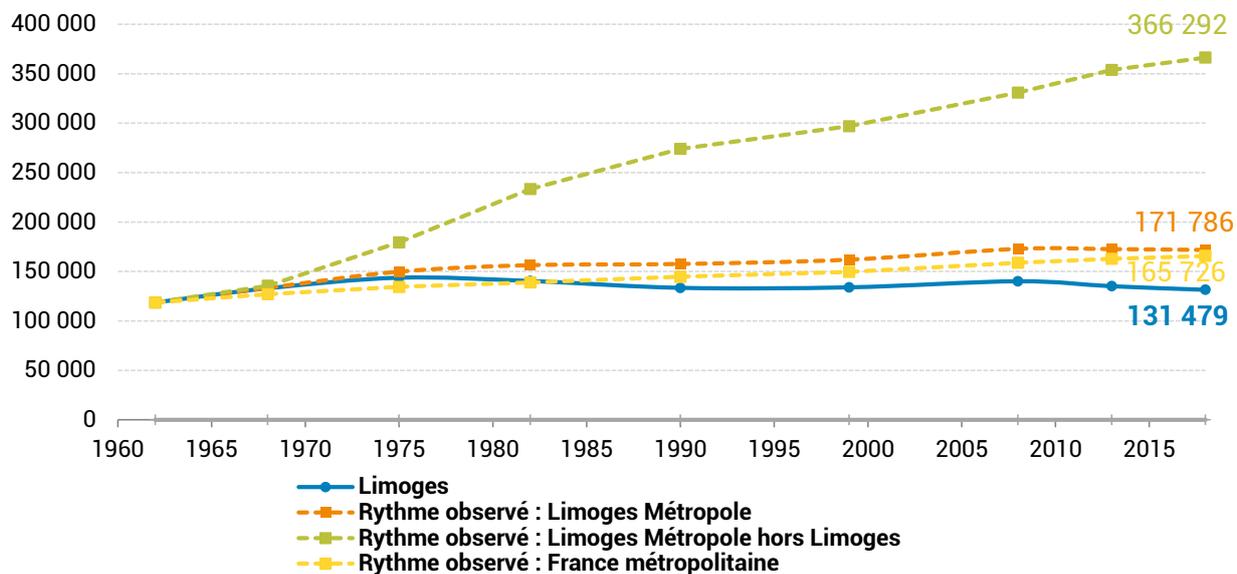
D'un quartier à l'autre du territoire, les populations évoluent de manières très différenciées de -6% à Beaune Les Mines, jusqu'aux alentours de +8% à Landouge entre 2012 et 2017.

#### Définitions

**Population municipale** : elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite ou les personnes en habitat mobile, etc.

## Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Limoges si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Limoges compte 131 479 habitants en 2018. Si Limoges avait suivi le rythme d'évolution observé sur Limoges Métropole, sa population serait de 171 786 habitants en 2018.

## Évolutions détaillées de la population de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas

	Population municipale					Taux d'évolution en %			
	1990	1999	2007	2012	2017	1990-1999	1999-2007	2007-2012	2012-2017
Carnot	7 545	8 842	9 490	9 782	9 596	+17,2	+7,3	+3,1	-1,9
Centre/Hôtel de Ville/Emaillieurs	18 070	19 463	20 918	20 874	20 193	+7,7	+7,5	-0,2	-3,3
Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc	20 196	18 885	18 429	18 081	16 693	-6,5	-2,4	-1,9	-7,7
Louyat/Vigéna	12 089	11 643	11 474	10 886	10 661	-3,7	-1,5	-5,1	-2,1
La Bastide/La Brégère	11 966	11 734	11 923	10 738	9 691	-1,9	+1,6	-9,9	-9,8
Bénédictins/Montplaisir	8 246	7 364	8 719	8 101	7 905	-10,7	+18,4	-7,1	-2,4
Le Sablard/Limoges Sud	6 172	6 244	12 898	12 359	12 093	+1,2	+106,6	-4,2	-2,2
Puy Las Rodas/Renoir	13 451	13 029	12 680	12 453	12 195	-3,1	-2,7	-1,8	-2,1
Vanteaux/CHU	8 684	9 172	9 327	9 529	9 280	+5,6	+1,7	+2,2	-2,6
Landouge	8 135	8 101	8 807	9 451	10 215	-0,4	+8,7	+7,3	+8,1
Beaubreuil/Limoges Nord	11 045	11 276	10 935	10 799	10 671	+2,1	-3,0	-1,2	-1,2
Beaune les Mines	2 246	2 273	3 282	3 168	2 982	+1,2	+44,4	-3,5	-5,9
<b>Limoges</b>	<b>133 486</b>	<b>133 924</b>	<b>138 882</b>	<b>136 221</b>	<b>132 175</b>	<b>+0,3</b>	<b>+3,7</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,0</b>
Limoges Métropole	190 272	195 459	206 275	208 807	207 865	+2,7	+5,5	+1,2	-0,5
Limoges Métropole hors Limoges	56 786	61 535	67 392	72 586	75 690	+8,4	+9,5	+7,7	+4,3
Haute-Vienne	353 593	353 826	371 096	375 869	374 426	+0,1	+4,9	+1,3	-0,4
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	61 795 007	63 375 971	64 639 133	+3,4	+5,6	+2,6	+2,0

Valeurs supérieures à celle Limoges

Lecture : Limoges compte 132 175 habitants au recensement 2017, soit une diminution de -3% depuis 2012

# L'évolution de la population s'explique par les soldes naturels et migratoires

Classiquement, l'évolution de la taille de la population sur un territoire donné s'explique par les deux grands facteurs que sont le solde naturel et le solde migratoire : ainsi la taille de la population sera amenée à progresser lorsque les naissances seront plus nombreuses que les décès et/ou lorsque le nombre de personnes s'installant résidentielllement sur le territoire sera plus important que celui de celles qui le quittent.

En règle générale, l'influence du solde migratoire est prépondérante à un niveau local. Selon le profil des populations pour lesquelles le territoire aura été attractif ou répulsif et selon les périodes de ces migrations, les effets sur l'importance et l'évolution des naissances et des décès pourront être fort différents. A titre d'exemple, nous comprenons bien que selon que le territoire s'avérera attractif pour des jeunes ménages ou pour des couples de seniors, l'impact sur les naissances différera. En ce sens, les leviers des collectivités s'agissant du solde naturel se révèlent relativement réduits.

Entre 2013 et 2018, la population de Limoges a perdu 724 habitants par an. Le solde migratoire négatif explique en grande partie cette évolution.

Compte tenu des taux de mortalité (1 240 décès par an en moyenne, soit 9 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (1 500 naissances par an en moyenne, soit 11 naissances pour 1 000 habitants) observés à Limoges entre 2013 et 2018, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+260 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2018, la diminution de 0,7% par an en moyenne de la population est due au solde migratoire, puisque l'on observe un déficit de 980 arrivées (au regard des départs) chaque année.

L'évolution globale de la population à Limoges se retrouve par un solde migratoire négatif depuis 2008 et un solde naturel positif depuis 1962.

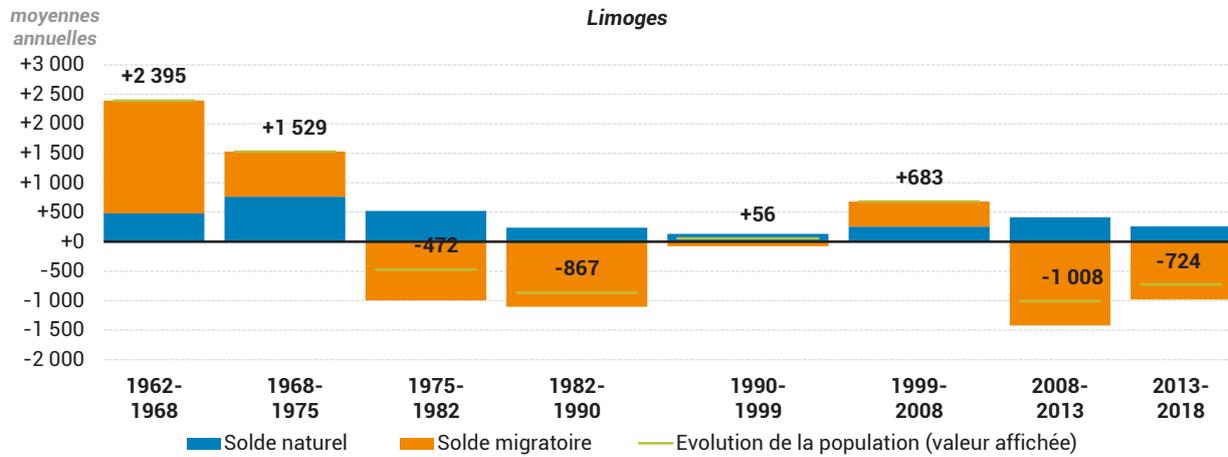
## Définitions

**Solde migratoire** : différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

**Solde naturel** : différence entre les naissances et les décès.

## Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

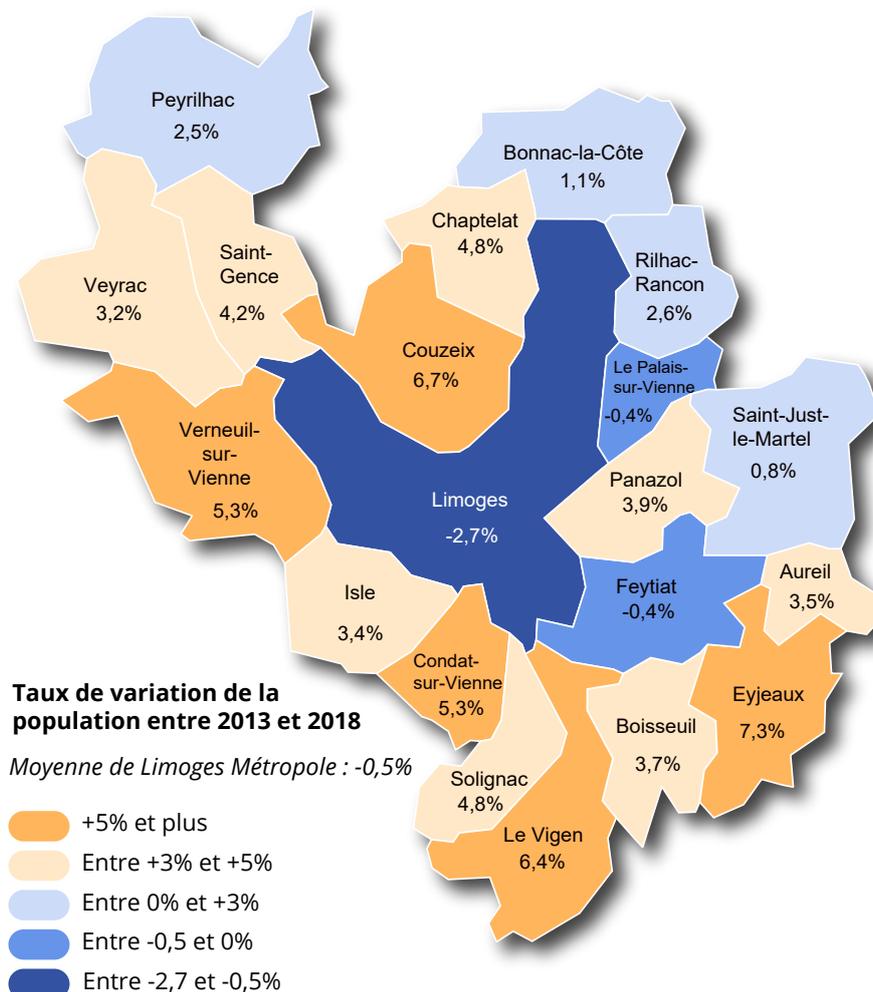
Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2018 de -724 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +258 personnes par an et par un solde migratoire négatif de -982 personnes par an.

## Évolution de la population entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



### Les migrations résidentielles influencent la structure par âge

Les flux migratoires à l'œuvre sur un territoire donné peuvent venir modifier parfois significativement la structure par âge de la population qui y réside et ainsi aboutir à faire évoluer la probabilité des occurrences de naissances ou de décès. Ainsi, à titre d'exemple, un territoire vieillissant rapidement du fait d'un important flux entrant de seniors, verra son taux de natalité baisser. Et à l'inverse, un territoire attractif pour les jeunes ménages au moment de la constitution de la famille, verra son taux de natalité augmenter.

8 910 personnes sont nouvellement arrivées à Limoges entre 2016 et 2017. Elles représentent 7% de la population. Parmi elles, 83% ont moins de 45 ans.

Par ailleurs, sur cette même période, 9 830 personnes ont quitté Limoges. 83% d'entre elles ont moins de 45 ans.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Limoges.

A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Limoges : la part des nouveaux arrivants de Limoges atteint 16% pour les 20-24 ans.

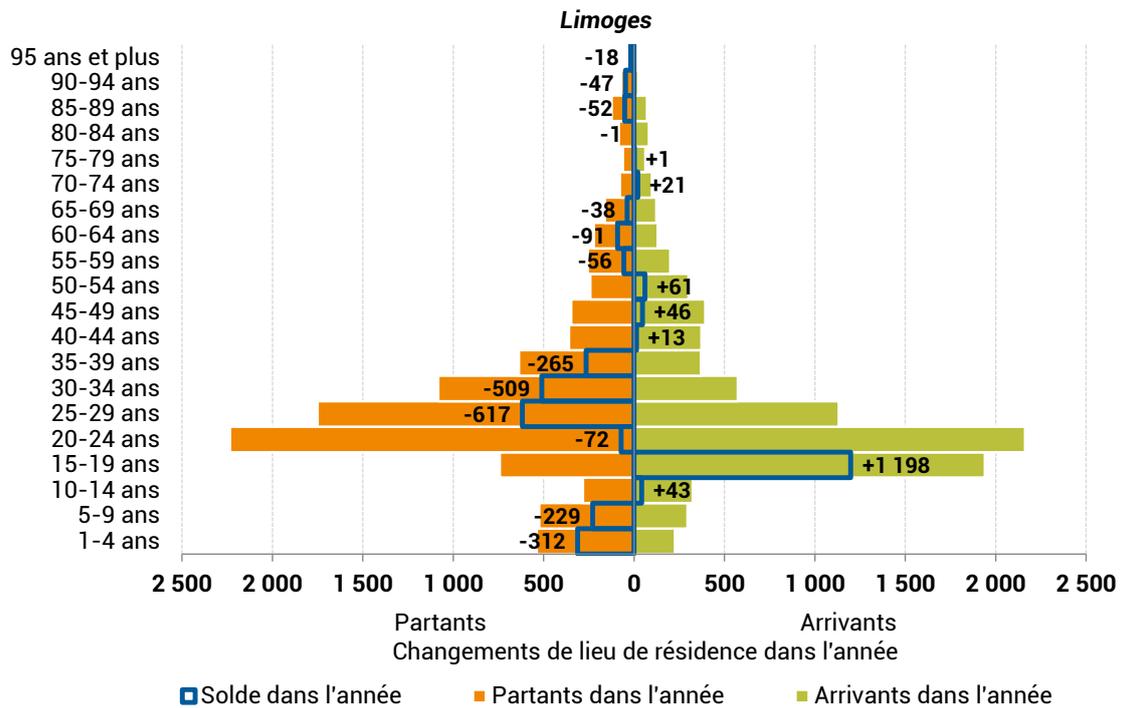
Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 16% d'entre eux n'habitaient pas à Limoges l'année précédente.

La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Limoges concerne 10% des personnes seules (4 080 personnes), 4% des couples parentaux, 7% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

8% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Limoges l'année précédente. Ce taux est de 6% pour les ouvriers. Enfin, 9% des nouveaux arrivants à Limoges ont de hauts niveaux de formation (Bac+2 ou plus).

## Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2016 et 2017, 1 132 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Limoges et 1 749 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

## Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2016 et 2017, la diminution de la population au cours de l'année est due au solde migratoire négatif, puisque l'on observe un déficit de 920 arrivées (au regard des départs).

## Note méthodologique

Les flux migratoires présentés sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2016 et 2017. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2016 et au 1er janvier 2017, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates. L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, ...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2017 et non en amont de changement de lieu de résidence. De plus, si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2016 et résident en 2017 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2016 et 2017.

# La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables. Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 45-70 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période. Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

Si les effets des grands événements socio-historiques sont généralement également discernables localement, la dynamique de peuplement à un niveau local est aussi naturellement impactée par les mouvements migratoires passés et présents. Les différentes vagues de peuplement du territoire local auront ainsi contribué à structurer la pyramide des âges actuelle, notamment au regard des différentes anciennetés d'emménagement des populations.

Les moins de 15 ans représentent 15% de la population de Limoges (19 370 personnes). 24% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 32 310 personnes.

Le cœur de la pyramide des âges regroupe 34% de la population : 17% des habitants ont entre 30 et 44 ans (21 910 personnes) et 17% entre 45 et 59 ans (22 740 personnes).

Enfin, 27% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 16% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (21 580 personnes) et 11% de seniors de 75 ans ou plus (14 250 personnes). Depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans.

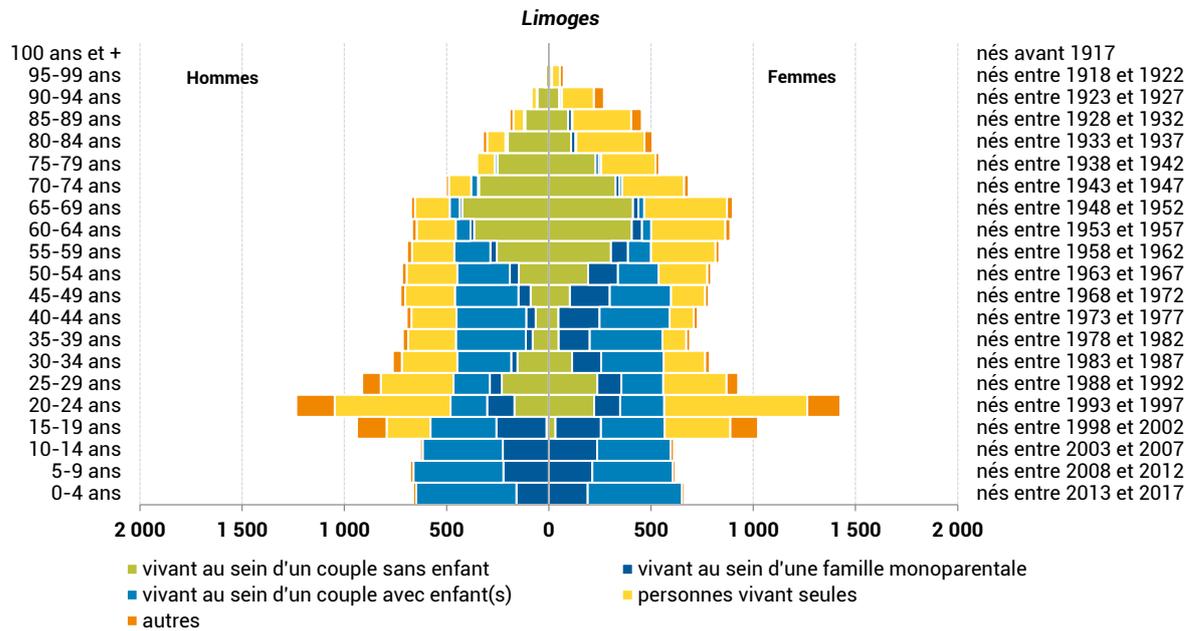
## Définitions

**Population des ménages** : elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

**Ménage** : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

## Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

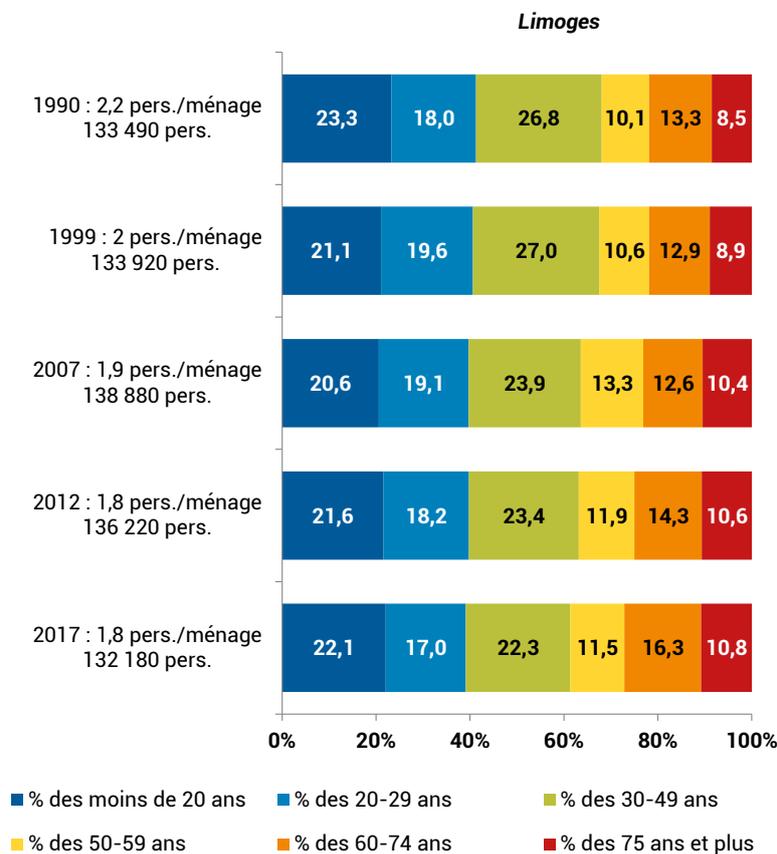
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 950 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Limoges.

## Évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, les moins de 20 ans représentent 22,1% de la population de Limoges contre 23,3% en 1990.

# La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place. Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints).

Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée. C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

Enfin, de nombreuses familles avec enfant(s) ont tendance à quitter les villes pour poursuivre leur parcours résidentiel. Elles se retrouvent souvent dans

l'incapacité financière de trouver en ville un logement adapté en taille et en coût à l'évolution de leurs besoins.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Limoges comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Limoges comptait ainsi 2,8 personnes par ménage en moyenne contre 1,8 en 2017.

Limoges compte 72 630 ménages au recensement de 2017, soit 13 500 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 39 670 (55% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 22 180 (38% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 14 770 couples sans enfant en 2017, soit 1 480 de moins qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 27% des ménages de Limoges en 1990, ils ne représentent plus que 20% des ménages en 2017.

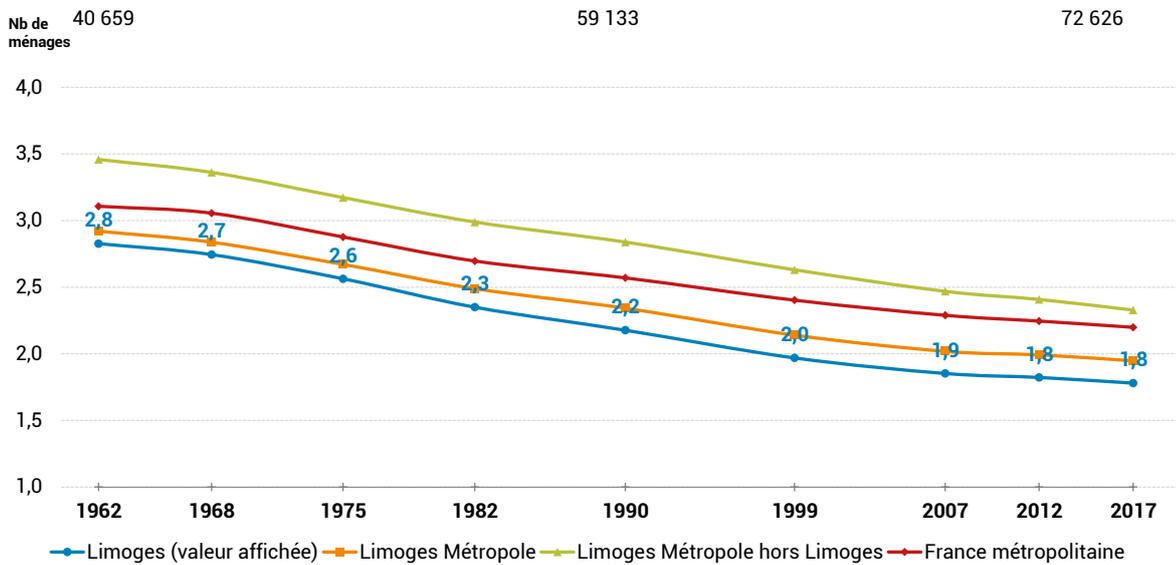
Les 15 050 familles avec enfant(s) représentent 21% des ménages de Limoges. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (18 580, soit 31% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 5 990 de moins entre 1990 et 2017.

## Définitions

**Taille moyenne des ménages** : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale).

## Évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

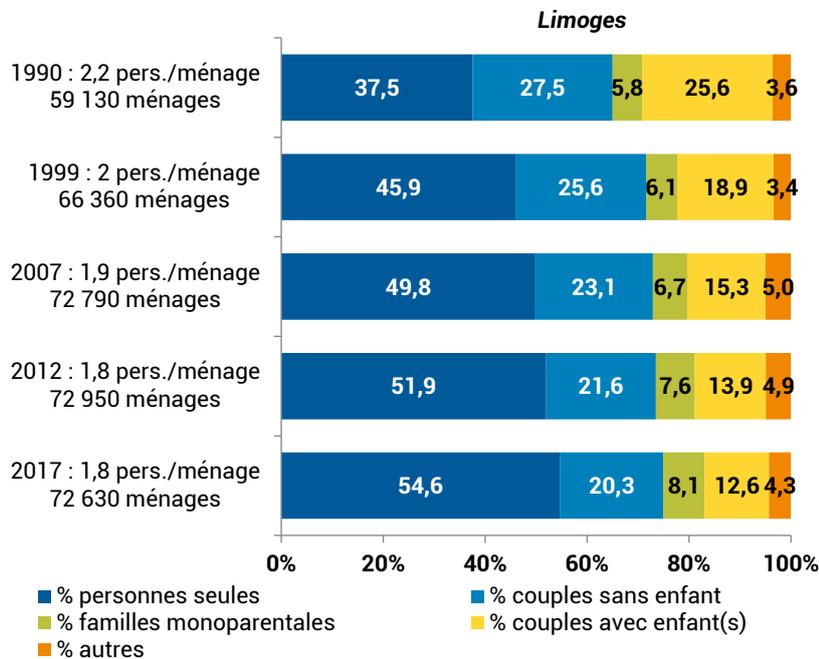
Source : Insee, RP 1962-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, Limoges compte en moyenne 1,8 personnes par ménages contre 2,8 en 1962.

## Évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, les personnes seules représentent 54,6% des ménages de Limoges contre 37,5% en 1990.

### Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées

En France, le parc de logements a doublé en plus de 50 ans, en réponse à une situation très dégradée au sortir de la seconde guerre mondiale. Ainsi durant la seconde moitié du XXème siècle, plus de 350 000 logements ont été construits chaque année sur le territoire national, cet accroissement a eu pour effet l'étalement des villes autant que leur densification.

L'essor économique des «Trente Glorieuses» a aussi permis de rendre plus supportable l'accroissement du poids des charges du logement dans le budget des ménages, augmentant de fait la part de propriétaires dans la population ; celle-ci est ainsi passée de 35% à la fin des années 50 à près de 60% en 2014 au niveau national.

Depuis la fin des années 60, le nombre

de logements a augmenté de 68% à Limoges, soit 33 370 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été plus rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 82 220 résidences principales que compte Limoges en 2017 représentent 88% des logements contre 95% à la fin des années 60.

En 1990, 39% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 29% par des ménages locataires du parc privé et 25% par des ménages locataires du parc social.

En 2017, 39% des ménages sont propriétaires de leur logement, 37% sont locataires du parc privé et 21% du parc social.

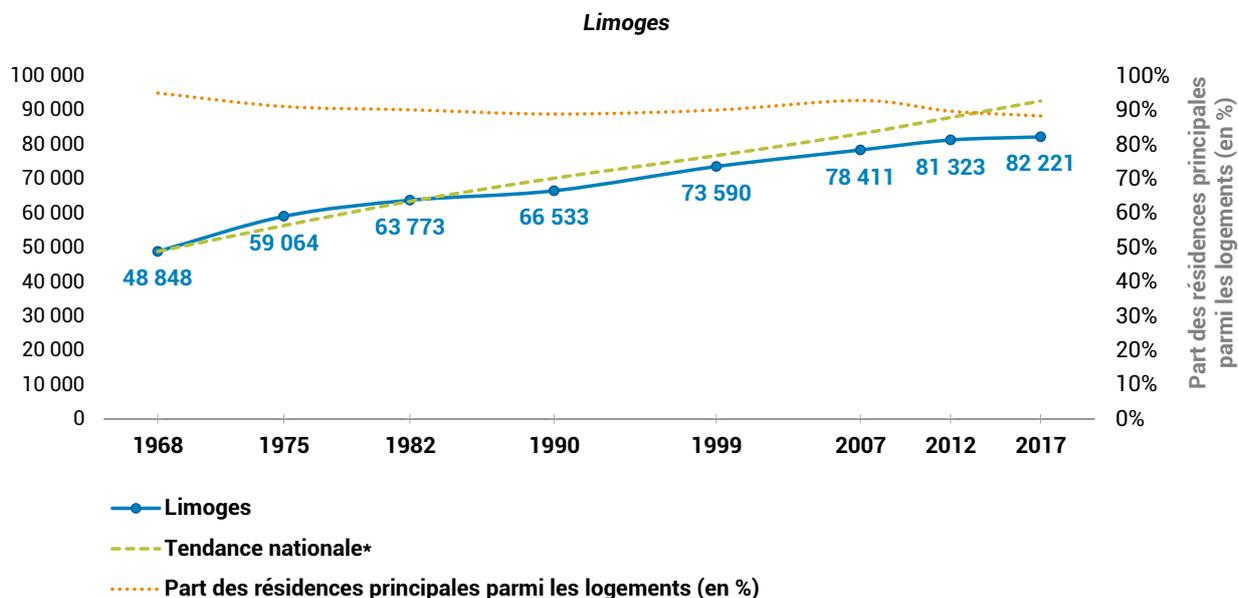
#### Définitions

---

**Taille moyenne des ménages** : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale).

## Évolution des logements, des années soixante à nos jours

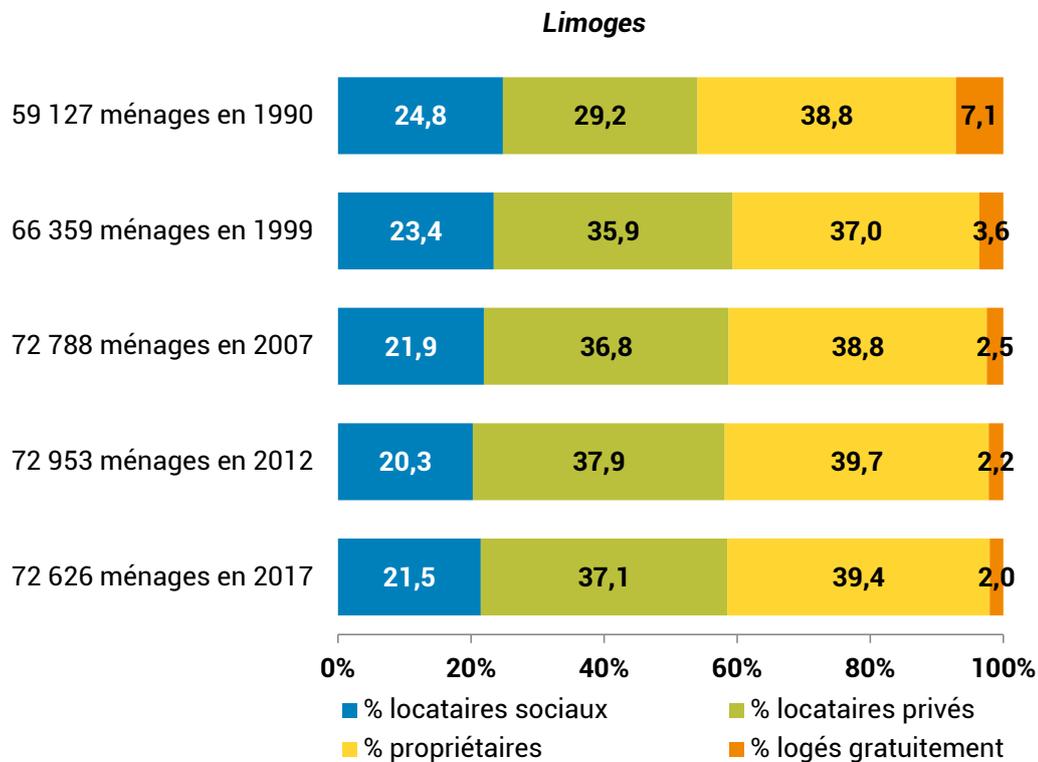
Source : Insee, RP 1968-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 82 221 logements sont recensés à Limoges contre 48 848 en 1968.

## Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 28 639 ménages sont propriétaires de leur logement à Limoges, soit 39,4% des résidences principales.

# Le solde migratoire reflète des mobilités de proximité comme des migrations plus éloignées

La capacité d'un territoire à offrir une offre de logements adaptée et diversifiée est essentielle à son dynamisme et à la perspective du renouvellement de sa population. Un territoire dont l'urbanisation résidentielle ne serait constituée quasiment que de grands logements et/ou que de maisons individuelles ne serait, par exemple, pas attractif pour les jeunes adultes et pourrait même engendrer le départ de la commune de certains aînés dont le logement n'apparaîtrait plus adapté à leur avancée en âge.

La recherche de logements adaptés à l'évolution des structures familiales est un des principaux facteurs explicatifs des mobilités observées :

- la mise en couple et/ou l'arrivée du premier ou du deuxième enfant ont tendance à générer des changements de lieux de vie pour soit accéder à un logement plus grand, soit accéder à la propriété (ou les deux) ; l'offre de logements existante et les questions de coûts du logement deviendront alors déterminantes.

- les séparations de couples vont générer des retours vers les villes-centres, en lien avec les offres de services disponibles, mais aussi avec l'offre de

logements en termes de taille et de coût.

Les populations quittant Limoges rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Limoges, puis des communes du bassin de vie de Paris... 4 170 personnes quittent Limoges dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 1 440 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 4 220 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

Globalement, dans l'année, 2 340 personnes seules quittent Limoges quand 4 080 personnes seules arrivent. Les départs de couples sans enfant, de couples parentaux sont plus nombreux que les arrivées. A l'inverse, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

Par ailleurs, 1 080 propriétaires quittent Limoges quand 500 arrivent. A l'opposé, les arrivées de locataires du parc social et de locataires du parc privé sont plus nombreuses que les départs.

## Définitions

**Bassin de vie** : le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines: services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture et transports.

## Bassins de vie de provenance et destination des populations

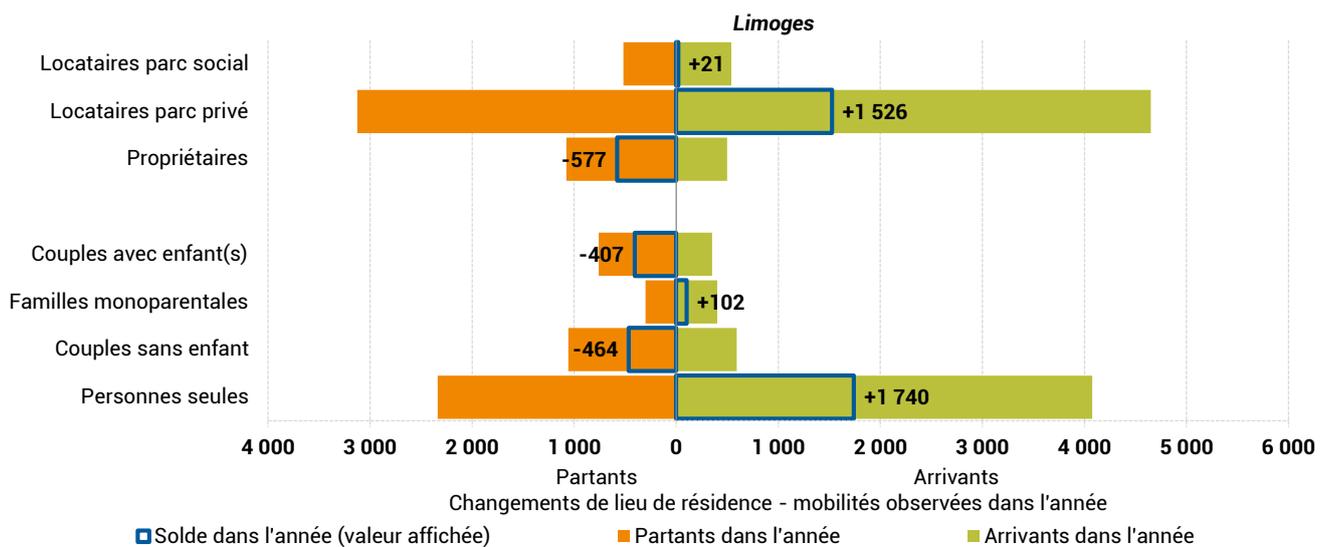
Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas

<b>9 830 personnes de 1 an et plus ont quitté Limoges dans l'année</b>		<b>72 620 ménages habitent à Limoges en 2017</b>		<b>8 910 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Limoges dans l'année</b>	
Bassin de vie de destination	Pop. Partie	Commune de résidence	Pop. 2017	Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Limoges	2 649	Limoges	130 720	Limoges	1 548
Paris	662			Etranger	721
Bordeaux	380			Paris	478
Toulouse	316			Brive-la-Gaillarde	264
Aix-sur-Vienne	296			Aix-sur-Vienne	262
Saint-Junien	229			Toulouse	225
Brive-la-Gaillarde	218			Saint-Junien	198
Ambazac	201			Bordeaux	179
Bellac	180			Nexon	150
Lyon	142			Guéret	146
Clermont-Ferrand	108			La Souterraine	141
Guéret	105			Périgueux	140
Bessines-sur-Gartempe	101			Ambazac	139
Périgueux	100			Poitiers	130
Rochechouart	90			Saint-Yrieix-la-Perche	124
...				...	
Département de destination	Pop. Partie	Solde migratoire	Pop.	Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	4 174	Même département	-1 090	Même département	3 083
Départements limitrophes	1 440	Départements limitrophes	+450	Départements limitrophes	1 892
Autres départements	4 217	Autres départements	-290	Autres départements	3 931

Lecture : Parmi les 9 830 personnes de 1 an et plus qui ont quitté Limoges dans l'année, 2 649 sont parties vivre dans le bassin de vie de Limoges.

## Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2016 et 2017, Limoges présente un solde migratoire positif pour les personnes seules (+1 740 personnes).



# LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

---

La diminution de la taille des ménages s'accompagne d'une augmentation de la part des personnes vivant seules... 26

Parmi les familles, la typologie évolue également..... 28

La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale ..... 30

### La diminution de la taille des ménages s'accompagne d'une augmentation de la part des personnes vivant seules

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne disent cependant rien de l'isolement social et encore moins de l'étendue du sentiment de solitude dans la population.

Compte tenu de cette réalité, l'éclairage statistique offert ici s'appuie sur les personnes vivant seules dans leur logement. Il faut garder à l'esprit que vivre seul dans son logement ne renvoie pas nécessairement à une situation d'isolement social ou de solitude. A l'inverse, certains individus peuvent ne pas être dans une situation d'isolement résidentiel et souffrir d'isolement social, à l'instar des monoparents.

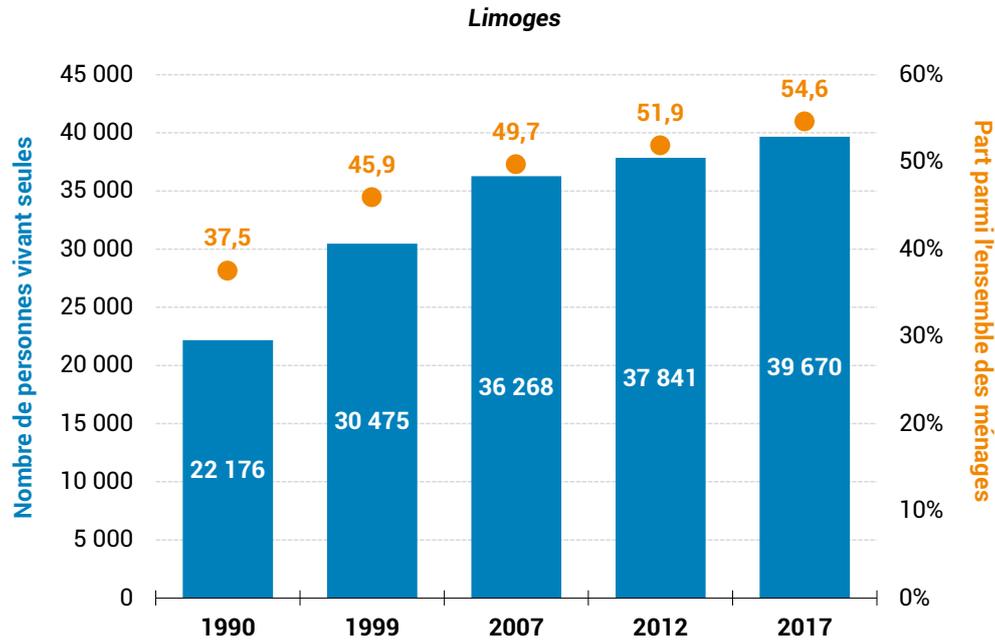
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue. Entre 1990 et 2017, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 37,5% à 55% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 31,5% en 1990 à 21% en 2017.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Limoges chaque année. Depuis 2012, la hausse de 1 830 personnes porte à 39 670 le nombre de personnes vivant seules en 2017.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 62% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 55% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 25% des hommes aux mêmes âges.

## Personnes vivant seules

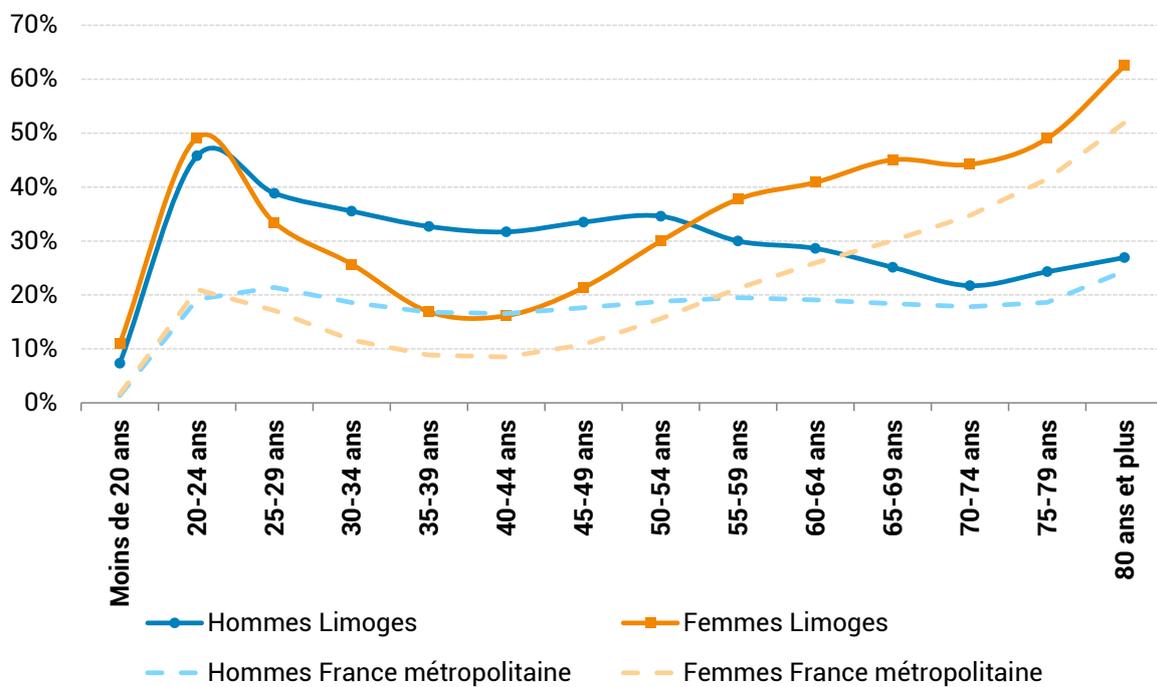
Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 39 670 personnes vivent seules à Limoges, soit 54,6% de l'ensemble des ménages.

## Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : 62,5% des femmes de 80 ans et plus vivent seules dans leur logement à Limoges.

### Parmi les familles, la typologie évolue également

Globalement, la proportion de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer sur le territoire national et ce, pour trois raisons majeures. D'une part, le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. D'autre part, le nombre toujours croissant de séparations augmente la proportion de personnes seules (souvent les pères) parmi les ménages et diminue celle des familles en couple. Enfin, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant.

Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

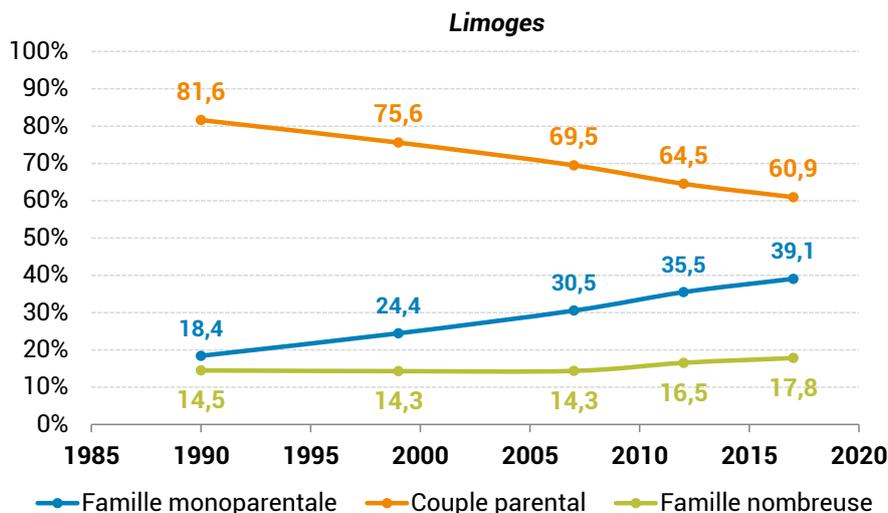
En 2017, 15 050 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Limoges, dont 12 370 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 2 680 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%). Entre 2012 et 2017 on compte au total 680 familles de moins : -760 familles avec 1 ou 2 enfants et +80 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 5 880 en 2017, on en recense 300 de plus qu'en 2012.

Entre 2012 et 2017, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 35 à 39%, soit 4 points de plus en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -4 points, passant de 65% en 2012 à 61% en 2017. Enfin, la part de familles nombreuses a augmenté (17% en 2012 contre 18% en 2017).

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

## Type de familles avec enfant(s)

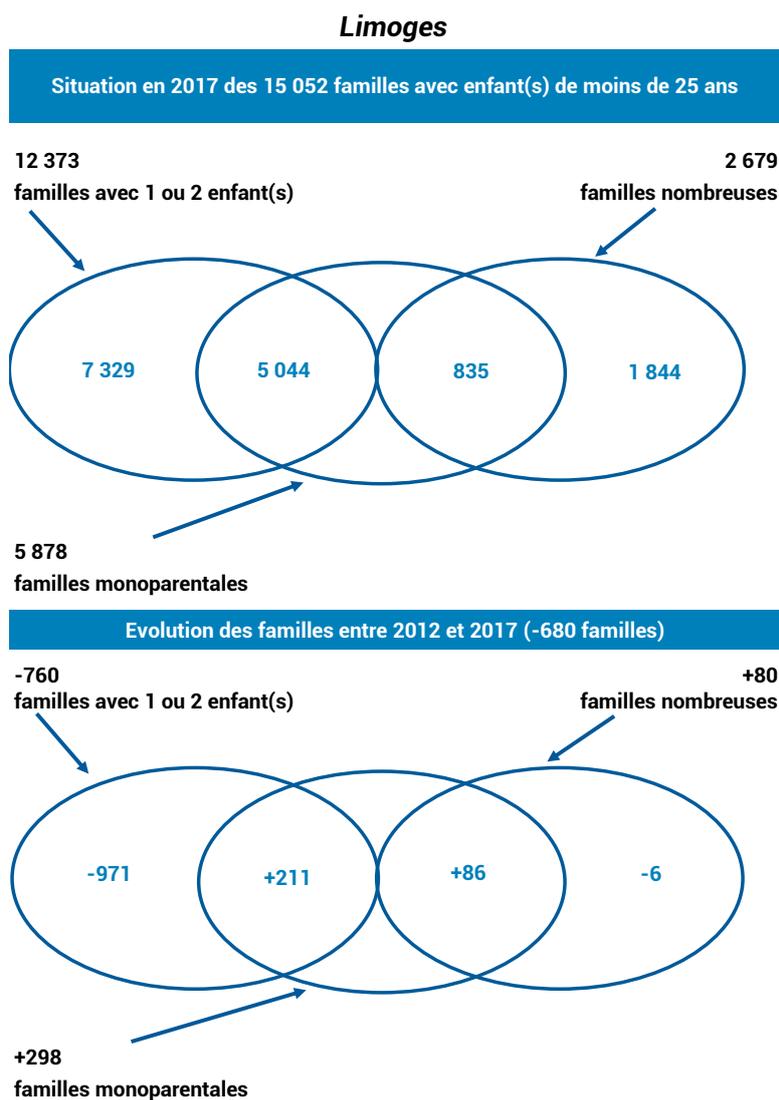
Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, les familles nombreuses représentent 17,8% des familles avec enfant(s) de Limoges.

## Structures familiales

Source : Insee, RP 2012-2017 - Traitements © Compas



Lecture : 2 679 familles nombreuses sont recensées en 2017 à Limoges, soit 80 de plus qu'en 2012.

# La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale

Le seuil de pauvreté est le même pour l'ensemble des ménages puisqu'il prend en considération la composition de ceux-ci en ramenant le revenu sur la base d'un équivalent personne seule. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que la part des ménages pauvres varie selon la composition des ménages puisque le niveau de vie n'est pas le même pour chaque type de ménage. Ainsi, ce sont les familles monoparentales qui sont le plus fréquemment concernées par la pauvreté avec des taux beaucoup plus forts que ceux observés pour les autres catégories de ménages. Les familles monoparentales sont donc plus fréquemment dans des situations de privation (vacances, loisirs,

mais aussi santé, éducation, mobilité, ...).

Le niveau de vie par UC des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Limoges, soit respectivement 1 662€ et 1 228€.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 40% des habitants de Limoges vivant en famille monoparentale (environ 6 980 personnes) et 25% de ceux vivant en couple parental (autour de 9 340 personnes).

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

## Définitions

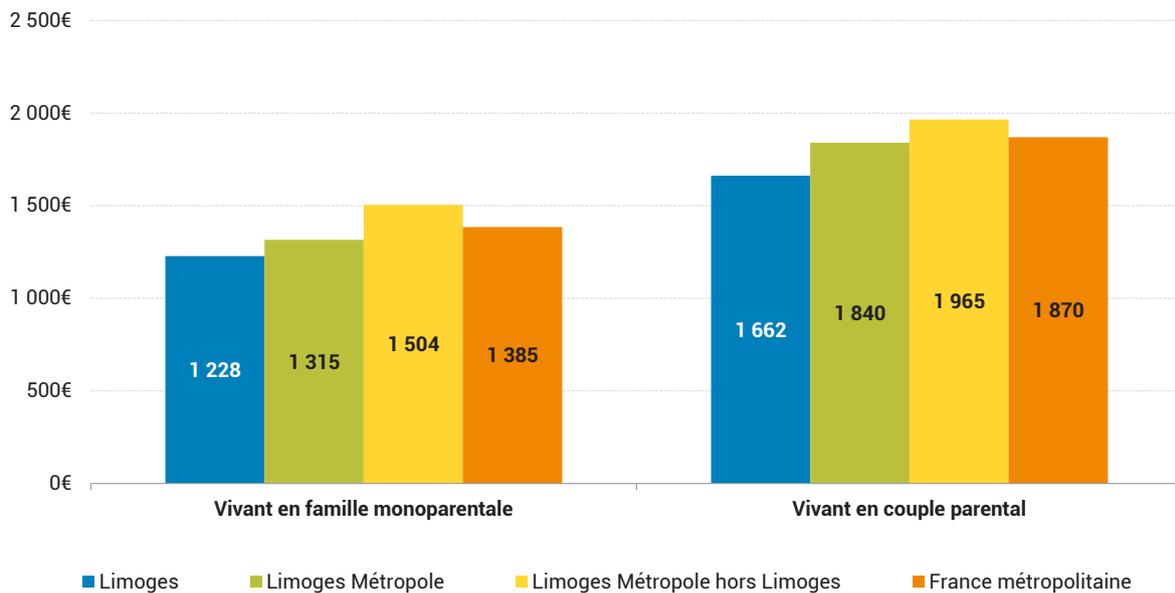
**Taux de pauvreté** : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Famille monoparentale** : constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

## Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

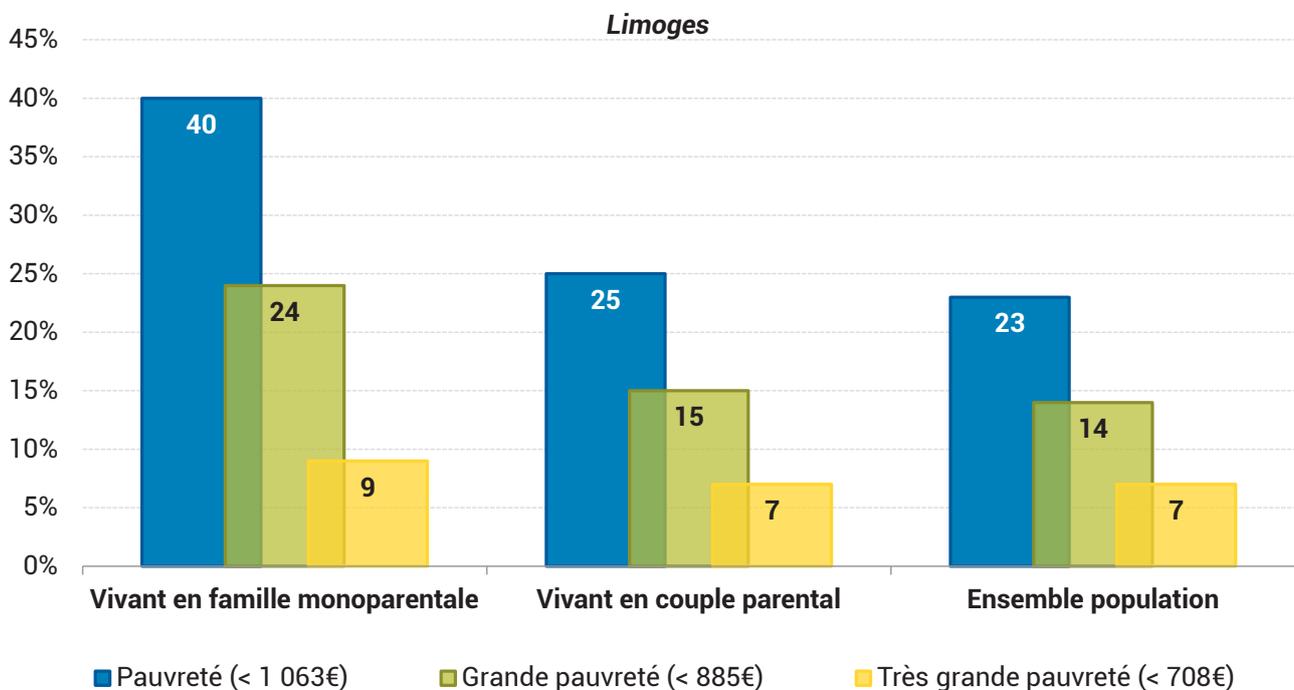
Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Limoges est de 1 228€ et celui des couples parentaux de 1 662€.

## Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 40% des habitants de Limoges vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 25% pour les couples parentaux.



# L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

---

L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire ..... 34

L'évolution du nombre de naissances dépend du renouvellement des populations de femmes sur le territoire ..... 36

Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil ..... 38

# L'évolution des effectifs des enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Entre 2007 et 2017, le nombre de mineurs a progressé d'environ 250 enfants à Limoges (+1%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 23 290, dont 6 420 âgés de 6-10 ans. Entre 2007 et 2017, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 6-10 ans, soit +520 enfants en dix ans.

Entre 1990 et 2017, la proportion de mineurs a diminué de 1,9 point, et est ainsi passée de 19,5 à 17,6% à Limoges. Au dernier recensement, la proportion est inférieure de 1,5 point à celle de Limoges Métropole.

La structure des ménages est donc moins familiale qu'elle ne l'a été. Cela modifie les besoins sociaux de la population, d'où une nécessité de modifier les réponses apportées de la part des acteurs du social et des politiques locales. Il peut aussi être intéressant de s'interroger sur les outils à mettre en œuvre pour faire progresser la part des mineurs sur le territoire.

## Définitions

**Enfant** : au sens des enquêtes auprès des ménages, c'est une personne célibataire, qui n'est pas en couple avec une personne de son ménage (au sens des enquêtes auprès des ménages), ayant un parent (père ou mère) dans son ménage, et n'étant pas lui-même parent (père ou mère) d'une personne de son ménage.



# L'évolution du nombre de naissances dépend du renouvellement des populations de femmes sur le territoire

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence d'actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes sur le territoire. 1 440 naissances domiciliées sont dénombrées en 2019 pour Limoges. Sur la période 2006-2019, il y a eu en moyenne 1 550 naissances par an. Avec 1 410 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2017 et le 31/12/2019, le taux estimé de fécondité de Limoges est de 5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2018.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfants. Sur beaucoup d'agglomérations on retrouve schématiquement un solde migratoire négatif sur la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer

dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif sur les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2017 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants. La tendance est au départ pour les enfants de moins de 3 ans (520 départs de plus que les arrivées ont eu lieu entre la naissance et 2017).

Pour les 3-5 ans, les départs sont plus nombreux que les arrivées (760 départs de plus que d'arrivées d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans). Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est négatif, la tendance est aux départs pour ces générations (1 630 départs de plus que les arrivées).

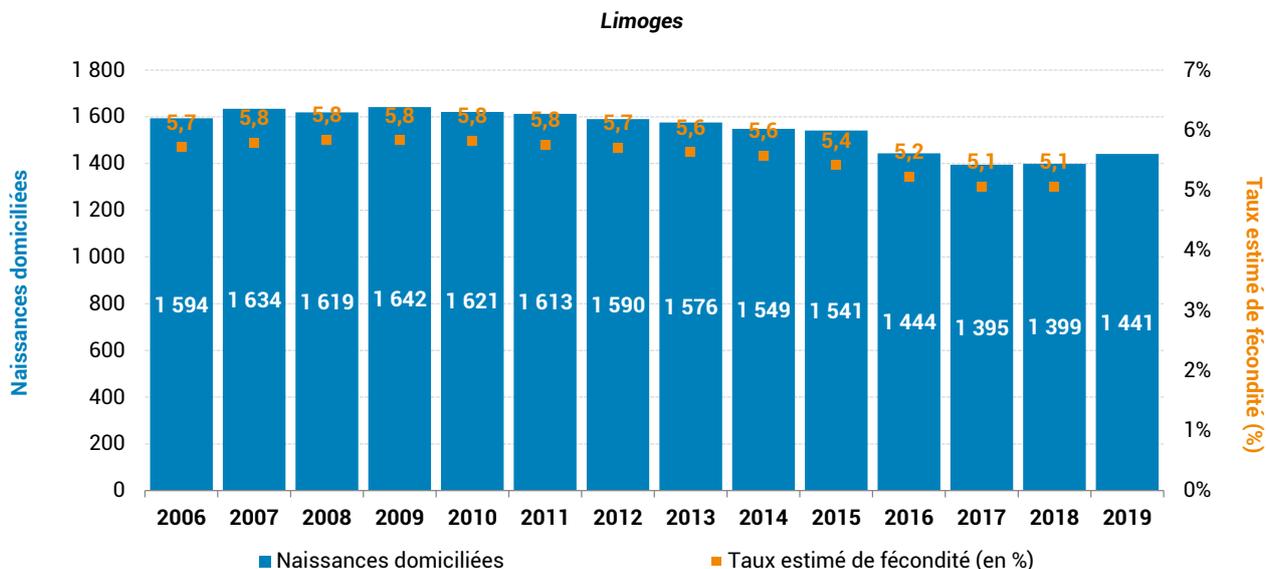
Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont également moins nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont plus nombreux (1 020) à avoir quitté le territoire depuis leur naissance qu'à l'avoir rejoint.

## Définitions

**Solde migratoire** : différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

## Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

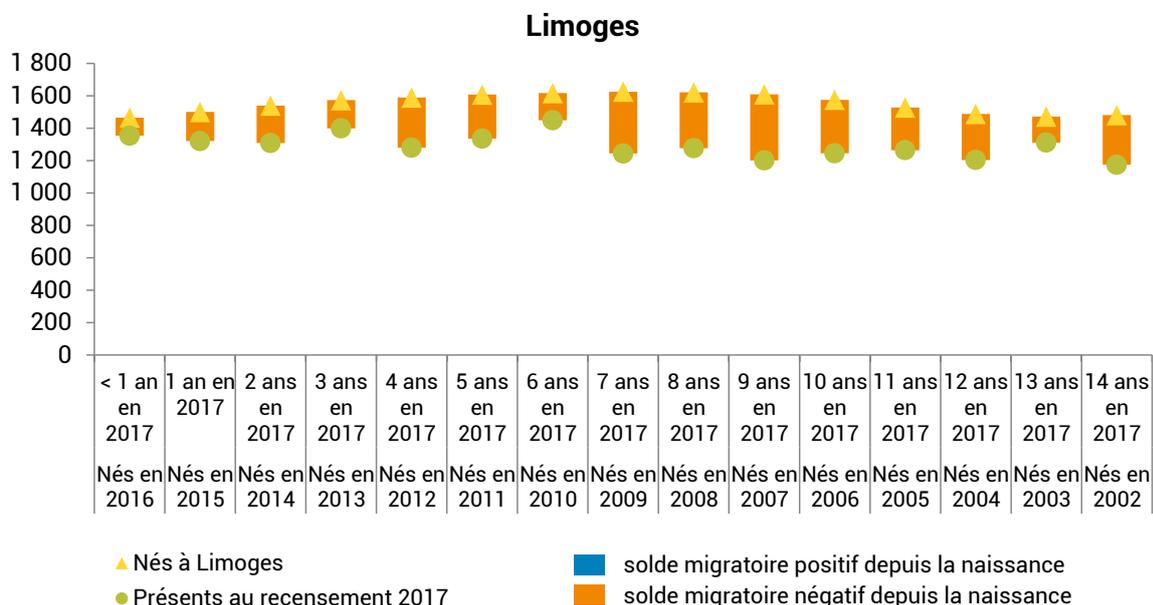
Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2017 & RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, Limoges compte 1 399 naissances, soit un taux de fécondité estimé de 5,1 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2017 à 2019).

## Solde migratoire des moins de 16 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2002-2017 & RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2017 (01/01/2017) correspond à 1 617 enfants nés en 2010 à Limoges et 1 450 enfants recensés au 1er janvier 2017. Cette génération a connu un solde migratoire négatif entre la naissance et le 1er janvier 2017 avec 167 départs de plus que les arrivées.

### Définitions

**Naissances** : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

**Taux estimé de fécondité** : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 49 ans sur l'année). A la différence de l'indicateur conjoncturel de fécondité, son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes âgées de 15 à 49 ans.

## Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA (Complément de libre choix d'activité) sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

76% des enfants de moins de 3 ans de Limoges vivent avec leurs deux parents, soit 3 030 enfants. Cette proportion est moins élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 24% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 960 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

1 600 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 43% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et

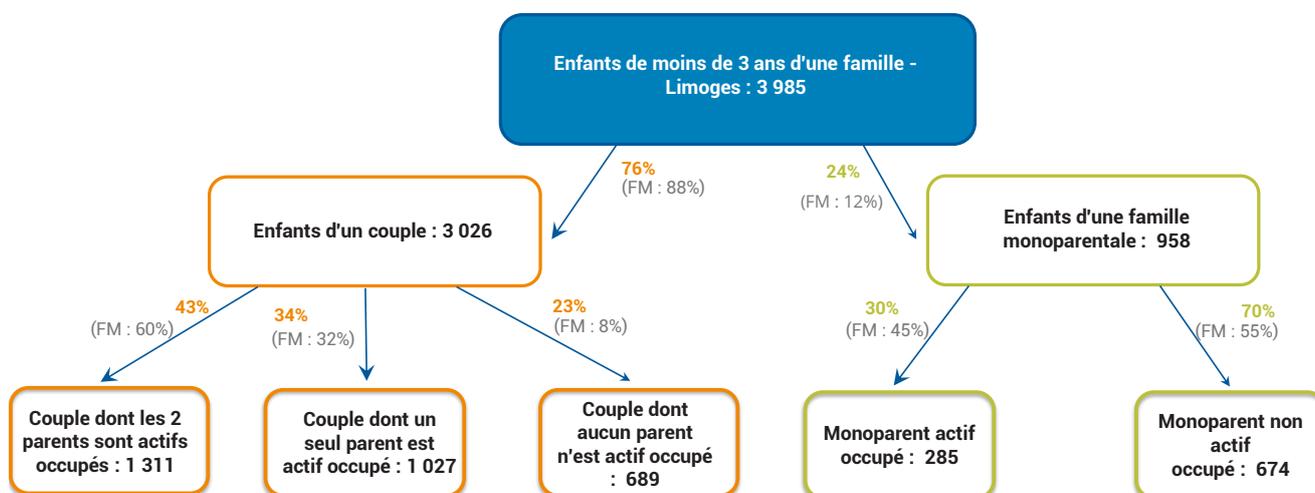
30% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. 1 360 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 23% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 70% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (26% pour Limoges contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (18% pour Limoges). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

En 2017, 58% des couples parentaux et 63% des familles monoparentales vivant à Limoges comptent tous les parents en emploi. De plus, 28% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit +3,4 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 14% des couples parentaux et 37% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi. La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à baisser sur les dix dernières années : -5,9 points sur la période 2007-2017. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est également moins élevée que dix ans plus tôt (-2,9 points).

## Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

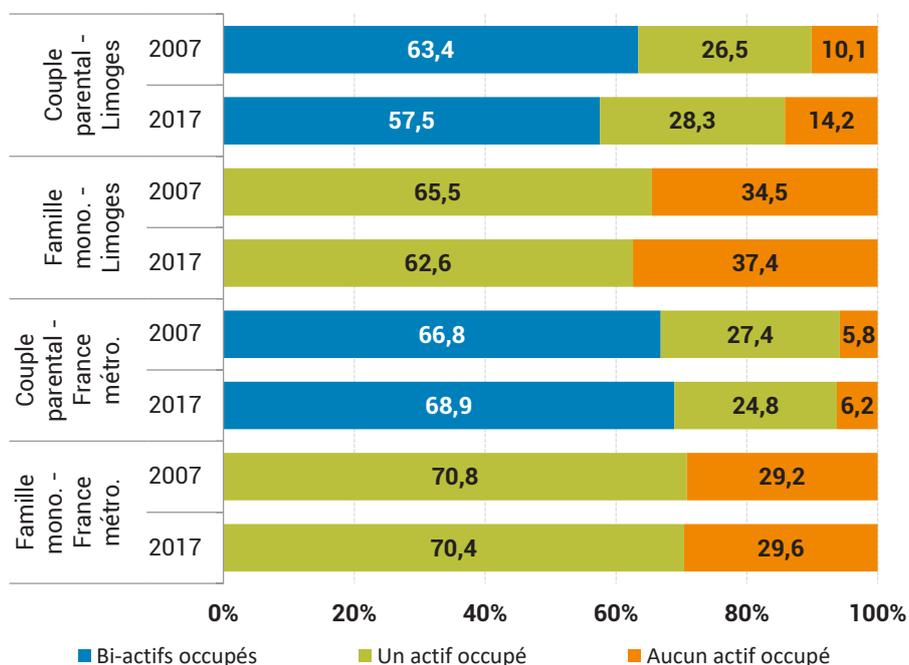
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : 1 311 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 43% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

## Taux d'activité selon le type de famille

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, à Limoges, 57,5% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

## Définitions

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

**Population active occupée** : l'ensemble des personnes qui ont un emploi.



# LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

---

L'évolution de la population des 18-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire ..... 42

Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire... 44

Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires... 46

Les jeunes ni en emploi ni en formation, des jeunes en difficultés « potentielles » d'insertion professionnelle... 48

# L'évolution de la population des 18-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

La population jeune ne constitue pas un groupe homogène selon l'âge et le milieu social. Entre 18 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. La très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois

plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

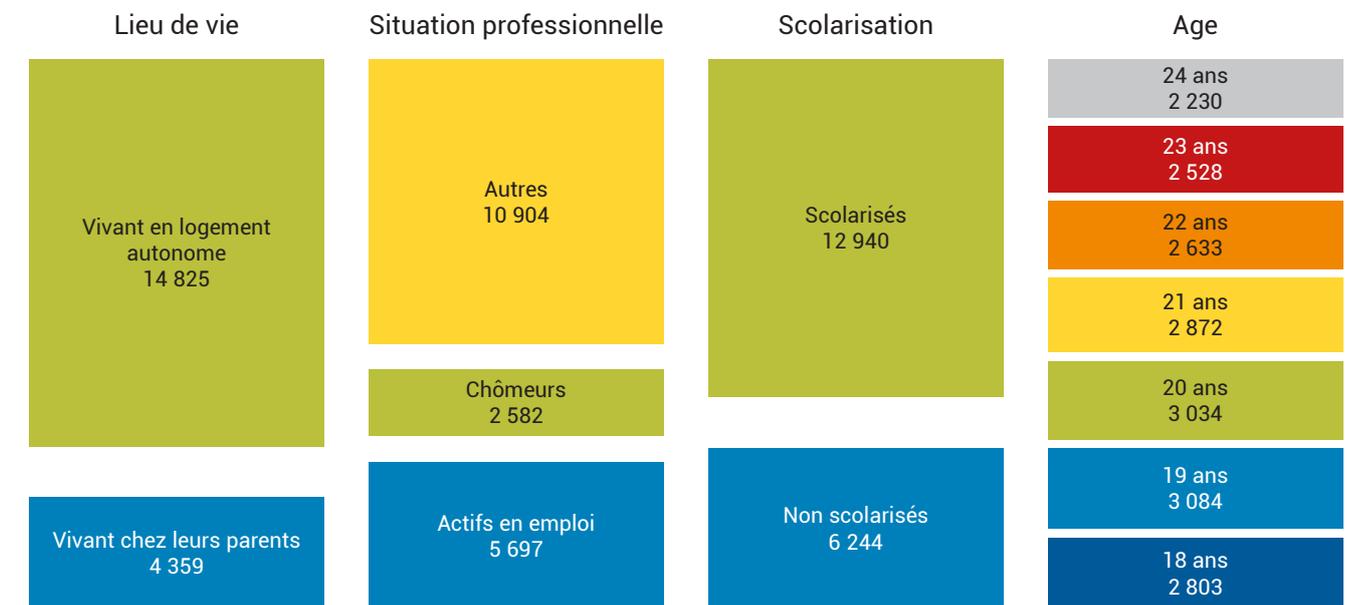
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principales victimes. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important pour le CCAS de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.

En 2017 à Limoges, 10 360 femmes et 8 820 hommes ont 18-24 ans, soit 19 180 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 13% des jeunes soit 2 580. Par ailleurs, 30% occupent un emploi, soit environ 5 700. La poursuite des études concerne une majeure partie des jeunes puisque 67% sont scolarisés (environ 12 940 jeunes). Enfin, 23% des jeunes de Limoges vivent chez leurs parents, c'est le cas de 31% d'entre eux sur Limoges Métropole.

## Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

**Les 19 184 jeunes de 18-24 ans vivant à Limoges**

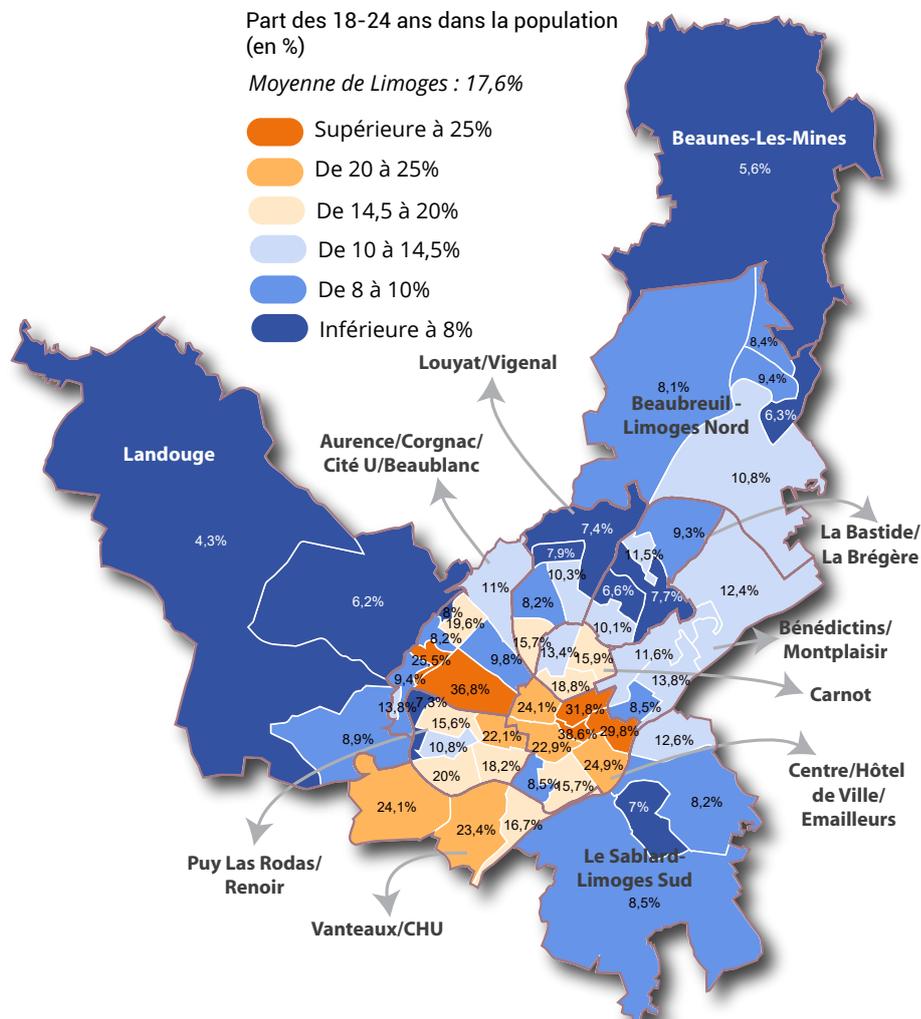


Lecture : En 2017, parmi les 19 184 jeunes de 18-24 ans vivant à Limoges, 4 359 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

## Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2017

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



# Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire

La grande majorité des jeunes de 18-24 ans étant toujours scolarisés, l'appréciation des niveaux de formation de ces derniers n'a de sens qu'une fois leurs études effectivement terminées. Pour cette raison, les proportions des différents niveaux de formation présentées ici ne sont calculées que sur les jeunes déclarant avoir achevé leurs études.

Potentiellement, certains de ces jeunes non scolarisés peuvent être concernés par une situation de décrochage scolaire. Entre absentéisme lourd, sortie prématurée du système scolaire ou absence de diplôme et de qualification, la notion de « décrocheur » fait débat entre spécialistes et varie selon les critères retenus par les institutions et les organismes confrontés à cette question.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et souvent multidimensionnelles (scolaires, personnelles, familiales, socio-économiques, culturelles...). Toutefois, les difficultés scolaires précoces et le sentiment

d'erreurs d'orientation scolaire (vécue comme subie ou ratée) restent souvent très prégnantes.

Limoges compte 12 940 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2017, soit 67% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 85% des hommes et 93% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 36 et 36% à 24 ans.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. Dans le cas de Limoges, 46% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (200 femmes) contre 57% pour les hommes (320 hommes), tandis que cela concerne 18% des femmes de 20-24 ans (490 femmes) et 20% des hommes de cette tranche d'âge (530 hommes).

## Définitions

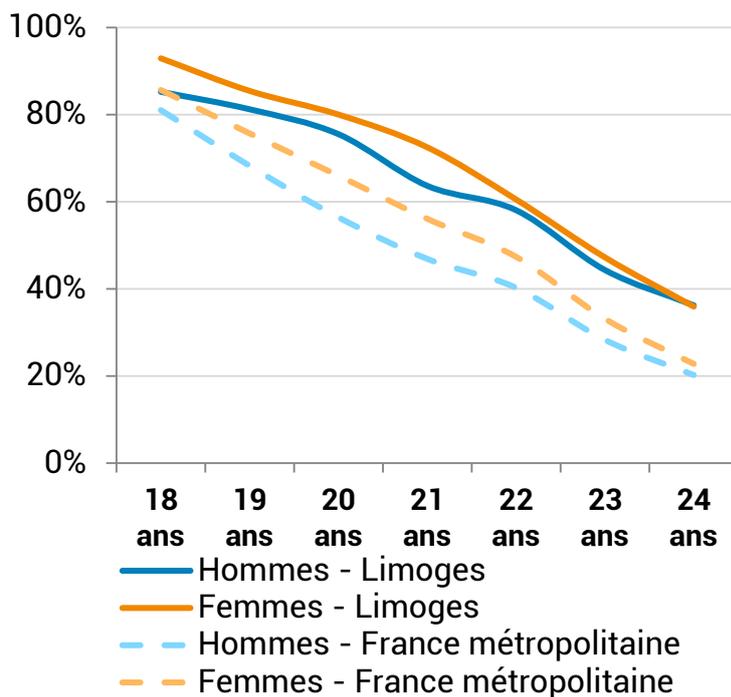
**Taux de scolarisation** : pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

## Taux de scolarisation des jeunes adultes

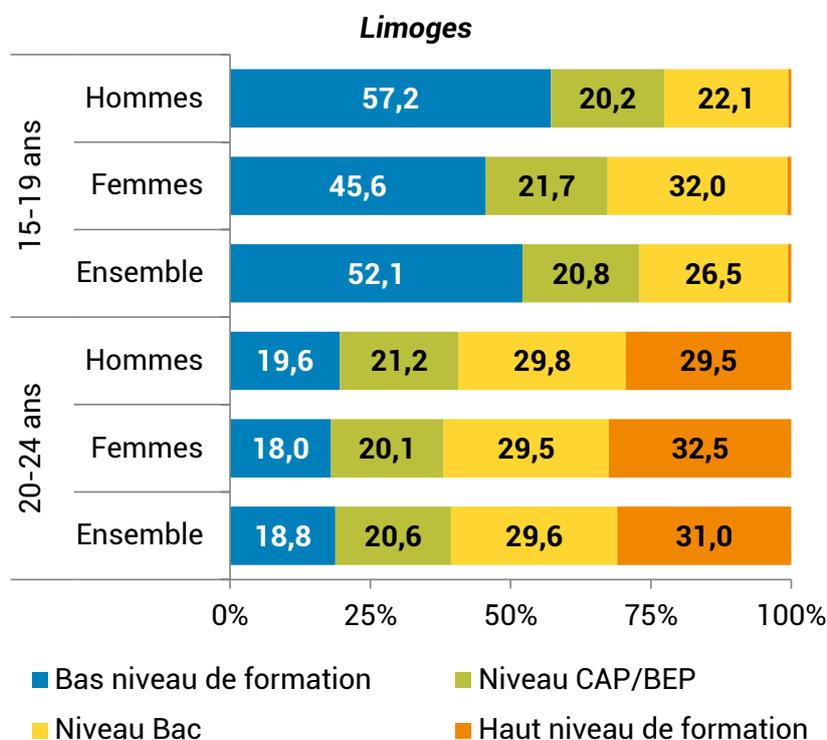
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 35,9% des femmes de 24 ans vivant à Limoges sont scolarisées.

## Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : 29,5% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

# Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

La jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés, le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes.

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

En 2017, 3 300 jeunes de 15-24 ans vivant à Limoges sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 56% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (30% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2007, le nombre de jeunes en emploi précaire a diminué (-11%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+6,4 points en dix ans).

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre-eux.

Limoges compte 1 440 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A en janvier 2021, soit environ 70 de plus qu'en janvier 2020.

## Définitions

**Demandeurs d'emploi** : personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi dans différentes catégories en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité.

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

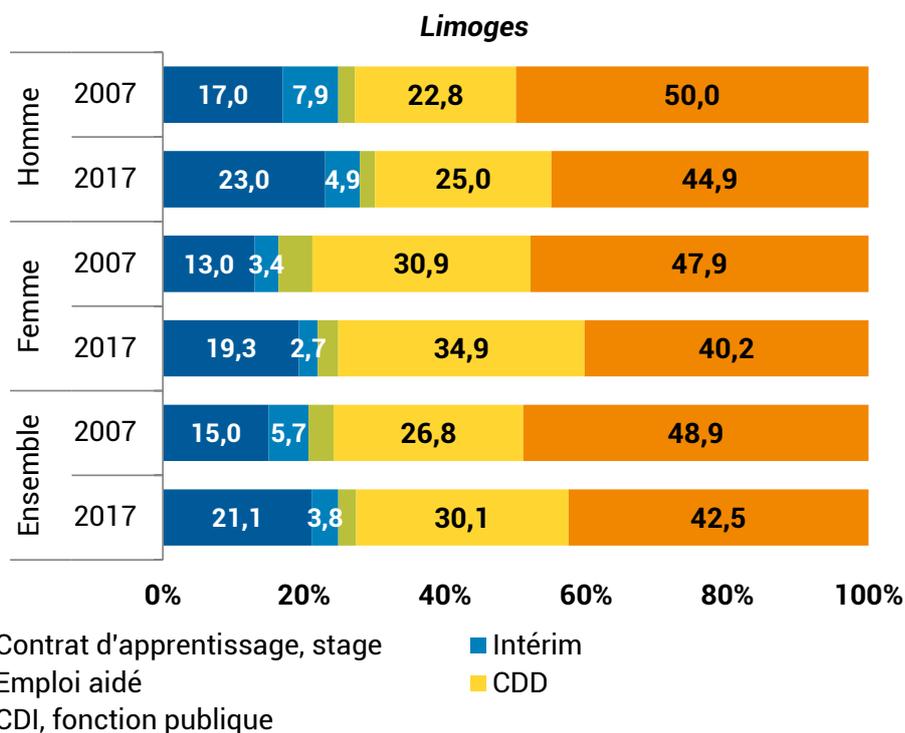
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

## Type de contrat des jeunes en emploi

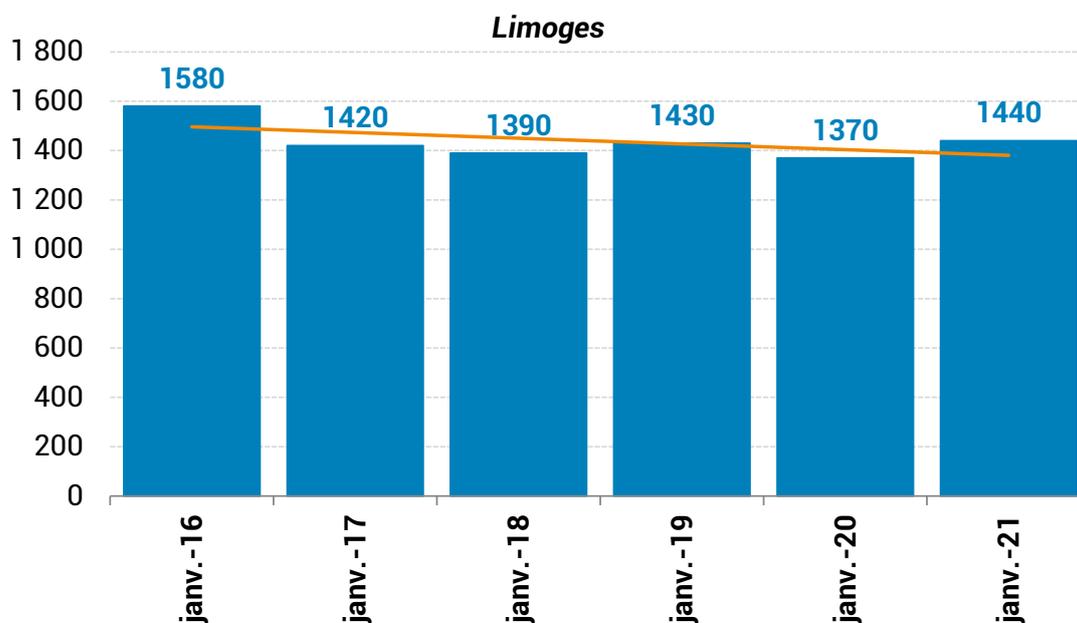
Source : Insee, RP 2007-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 21,1% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Limoges sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

## Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi 2015-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En janvier 2021, Limoges compte 1 440 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

### Définitions

**Contrats précaires** : sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

### Les jeunes ni en emploi ni en formation, des jeunes en difficultés « potentielles » d'insertion professionnelle

En 2017, 2 640 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Limoges, soit 14% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation puisque 15% d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (contre 13% pour les femmes de cet âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 27% depuis 2007 pour atteindre un total de 1 340 personnes en 2017. 1 300 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2017, soit une diminution de 2% par rapport à 2007 (-30 personnes). Enfin, pour préciser, 960 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 36% d'entre eux. Cela concerne 500 jeunes hommes (37% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 460 jeunes femmes (35%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi

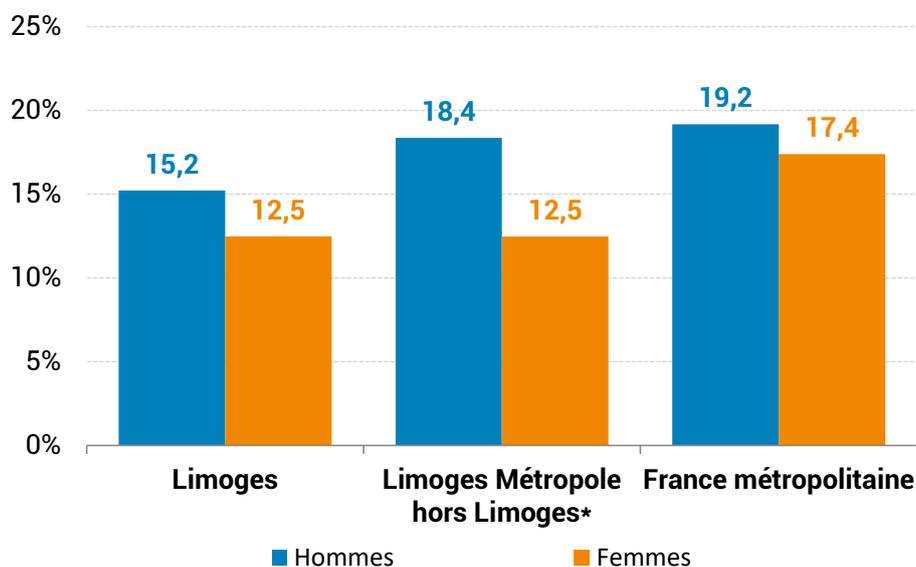
ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

## Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



\* données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Lecture : En 2017, 15,2% des hommes de 18-24 ans vivant à Limoges ne sont ni en emploi ni en formation.

## Jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2017 - Traitements © Compas

	Hommes		Femmes	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Carnot	56	8,1	116	13,6
Centre/Hôtel de Ville/Emailleurs	256	10,7	168	6,2
Aurence/Cornac/Cité U/Beaublanc	184	13,3	208	14,5
Louyat/Vigenal	117	22,8	108	19,0
La Bastide/La Brégère	94	21,9	88	20,6
Bénédictins/Montplaisir	78	18,5	108	21,7
Le Sablard/Limoges Sud	145	28,1	99	17,8
Puy Las Rodas/Renoir	105	12,1	98	8,5
Vanteaux/CHU	70	9,2	101	7,8
Landouge	49	17,0	50	14,5
Beaubreuil/Limoges Nord	150	32,8	139	29,1
Beaune les Mines	39	40,2	15	20,8
<b>Limoges</b>	<b>1 343</b>	<b>15,2</b>	<b>1 298</b>	<b>12,5</b>
Limoges Métropole*	1 589	15,6	1 461	12,5
Limoges Métropole hors Limoges*	246	18,4	162	12,5
Haute-Vienne	2 616	17,6	2 443	15,4
France métropolitaine	506 569	19,2	444 527	17,4

\* données disponibles uniquement pour les communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle de Limoges

Valeurs proches de celle de Limoges

Valeurs supérieures à celle de Limoges

Lecture : 1 343 hommes de 18-24 ans vivant sur Limoges ne sont ni en emploi ni en formation, soit 15,2% des hommes de cet âge.



# LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

---

La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient... 52

Les personnes âgées présentent des conditions de vie atypiques... 54

Une augmentation des populations âgées est à prévoir ..... 56

# La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

La population des « personnes âgées » est en réalité constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux notamment. A quel âge d'ailleurs est-on « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances lié aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.

Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités

(souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

En 2017, les 35 840 personnes âgées de 60 ans et plus de Limoges représentent 27% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 28% pour Limoges Métropole, de 29% pour Limoges Métropole hors Limoges et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 21 580 personnes de 60-74 ans soit 16%, 8 810 personnes de 75-84 ans soit 7% et 5 440 personnes de 85 ans et plus soit 4%.

Entre 2012 et 2017, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 34 040 à 35 840, leur part a augmenté de 2 points, passant de 25% à 27%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +3 points pour Limoges Métropole et pour Limoges Métropole hors Limoges et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2012 et 2017, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 2 points, passant de 14% à 16% et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 11%.

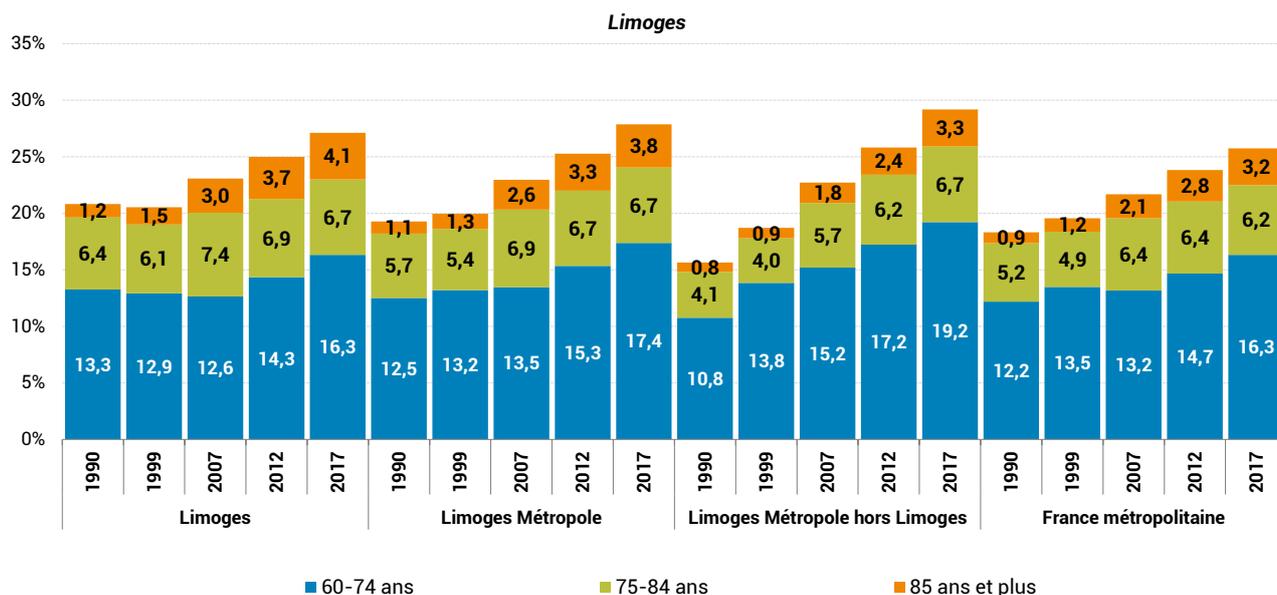
## Définitions

**Âge atteint** : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

**Âge révolu** : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

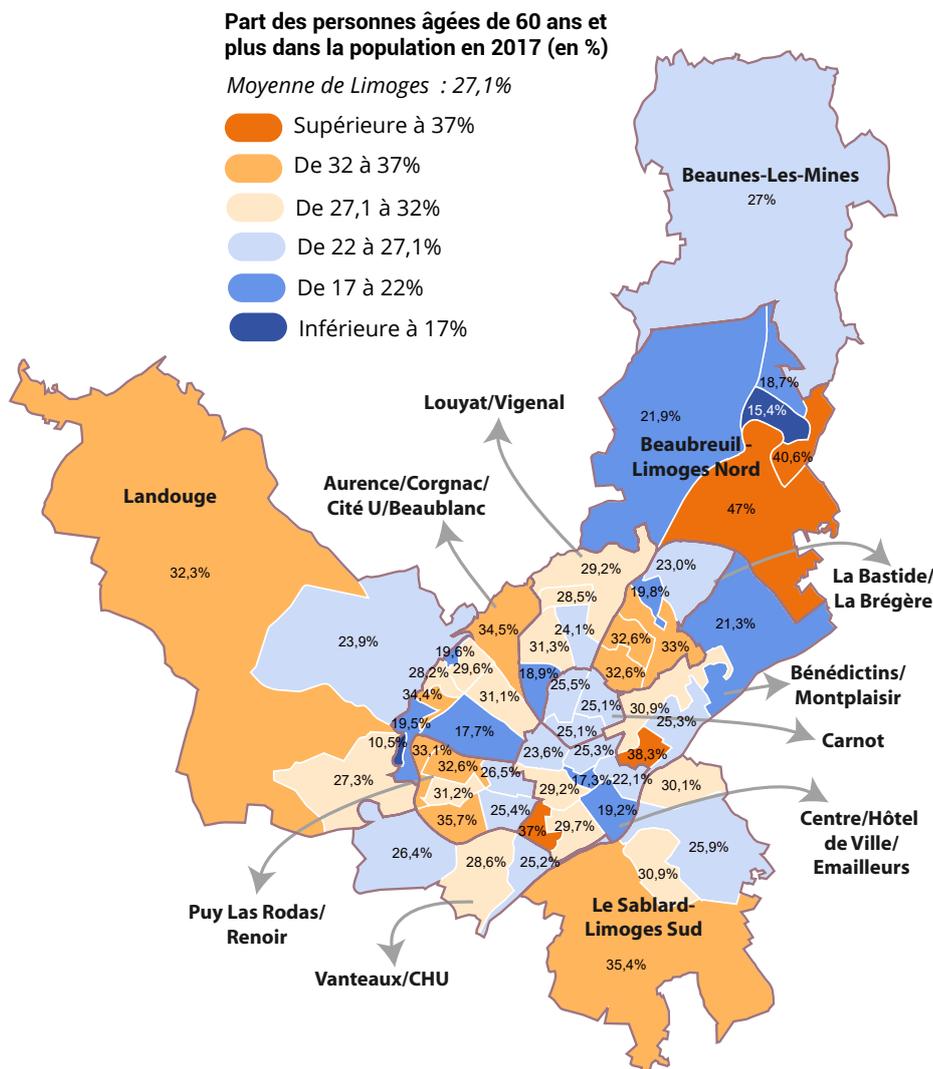
Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : 16,3% de la population de Limoges est âgée de 60-74 ans en 2017.

## Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2017

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



# Les personnes âgées présentent des conditions de vie atypiques

La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social. Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes. Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement, de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint.

Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à

son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 36% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 56% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

En 2017, 41% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 14 430. Cette proportion est supérieure à celle observée en 2007 (38%).

### Note méthodologique

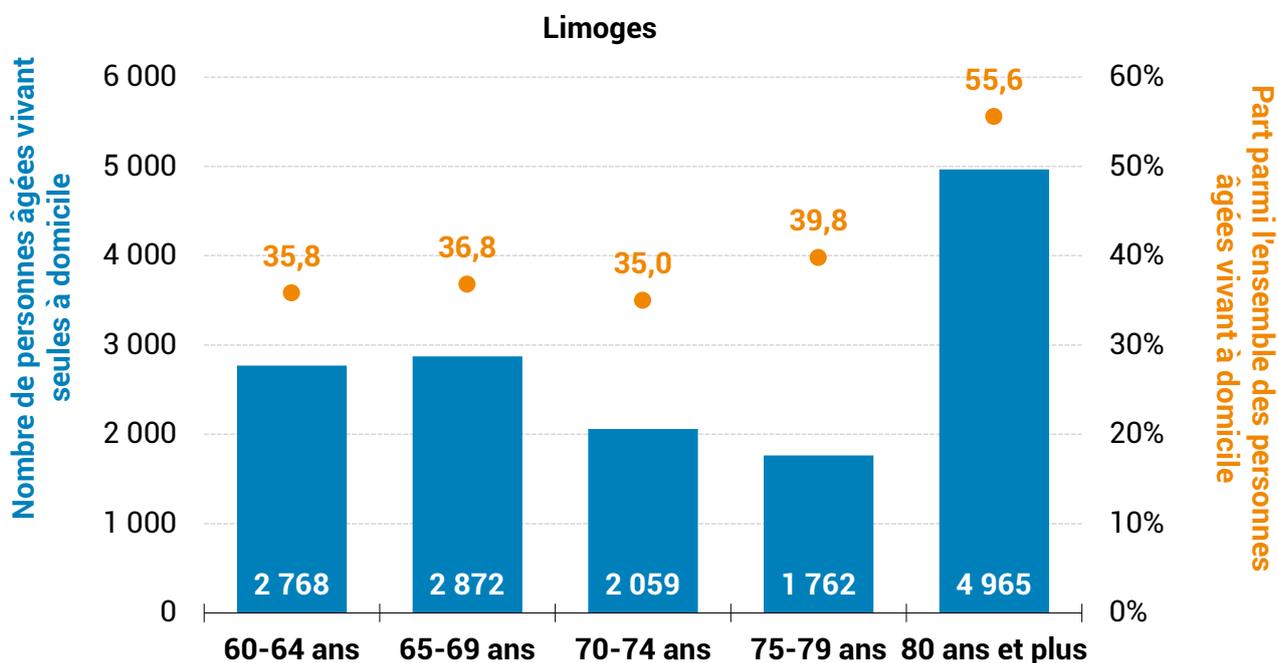
Les **indices de peuplement** caractérisent le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage. Leur définition dépend de la façon dont on combine le nombre de pièces disponibles, le degré d'intimité dont disposent les occupants du logement et la surface disponible par personne. Par exemple, une norme, arrêtée en 1968 en accord avec le ministère en charge du logement, et désormais un peu ancienne, attribue à chaque ménage :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque couple ;
- une pièce pour les célibataires de 19 ans et plus ;
- et, pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans ; sinon, une pièce par enfant.

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de **surpeuplement modéré**. S'il manque deux pièces ou plus, il est en **surpeuplement accentué**. À l'inverse, on parle de **sous-peuplement modéré** si le logement compte une pièce de plus que la norme, de **sous-peuplement prononcé** s'il compte deux pièces de plus et de **sous-peuplement très accentué** s'il compte au moins trois pièces de plus.

## Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

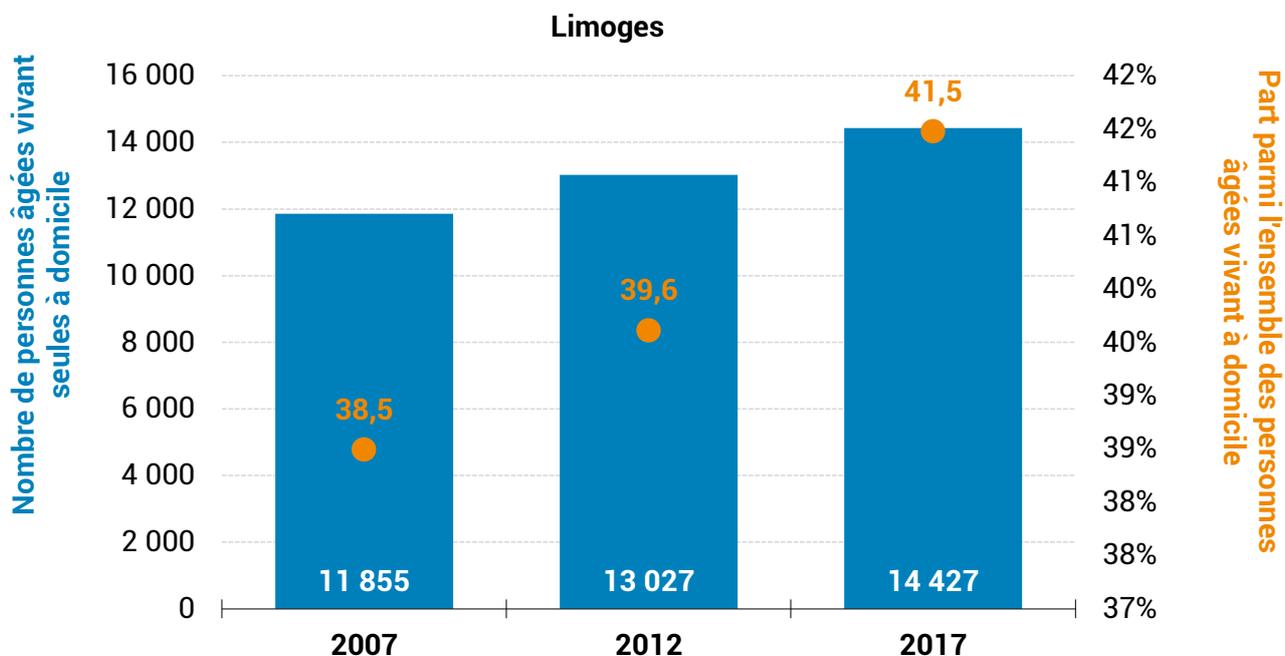
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 35,8% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 2 768 personnes.

## Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2007-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 41,5% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 14 427 personnes.

# Une augmentation des populations âgées est à prévoir

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population. Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, entreront dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et chez les 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2017, Limoges regroupe 35 840 habitants de 60 ans ou plus, soit 5% de plus qu'en 2012 (une évolution moyenne annuelle de +1% sur la période 2012-2017, contre -1% pour la population totale). 4% de la population de Limoges est âgée de 85 ans ou plus, 7% de 75-84 ans et 16% de 60-74 ans. La population de 85 ans et plus pourrait représenter 4,8% de la population en 2032 et atteindre 6 650 personnes, contre 5 440 personnes quinze ans plus tôt.

Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours

de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées. Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

Limoges compte, en 2017, 3,2 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 1,9 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2037. Ce ratio est attendu à 2,8 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

## Note méthodologique

**Ratio aidants / aidés** : de manière schématisée, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (population des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

## Projection de la population à l'horizon 2042 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2017 - Traitements & projections © Compas

	Limoges					
	RP		Projections Compas			
	2017	2022	2027	2032	2037	2042
60-74 ans	21 584	22 080	21 050	21 130	21 280	21 140
75-84 ans	8 813	10 160	13 020	13 990	13 330	13 140
85 ans et plus	5 439	5 490	5 520	6 650	8 430	9 100
<b>Total des 60 ans et plus</b>	<b>35 837</b>	<b>37 730</b>	<b>39 590</b>	<b>41 770</b>	<b>43 040</b>	<b>43 380</b>

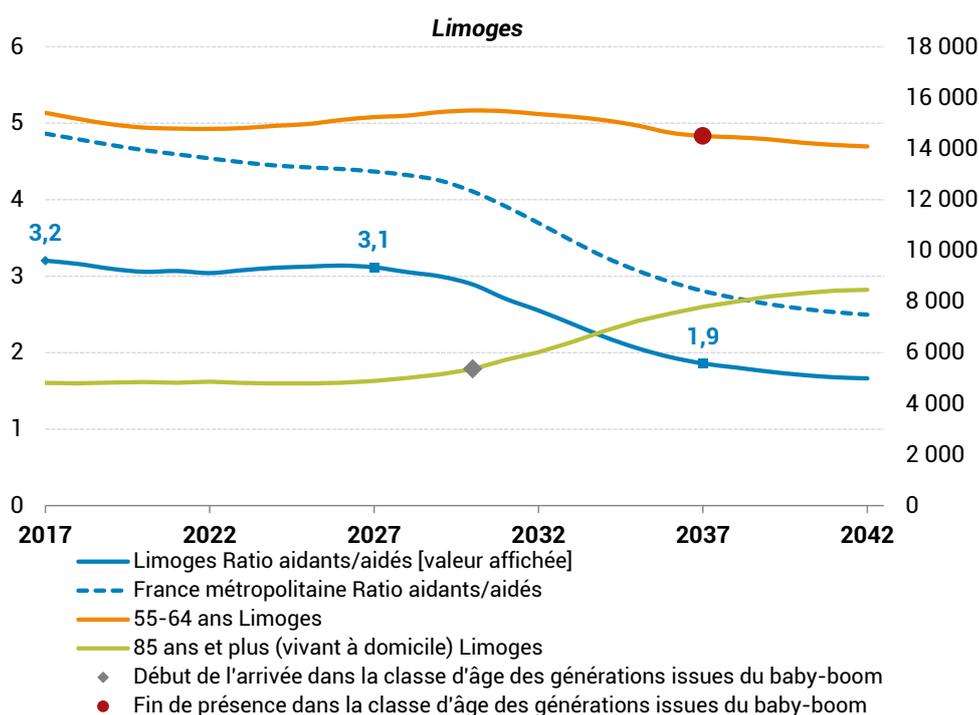
	Taux d'évolution en %*					
	RP		Projections Compas			
	2017	2022	2027	2032	2037	2042
60-74 ans	+10,5	+2,3	-4,7	+0,4	+0,7	-0,7
75-84 ans	-6,5	+15,3	+28,1	+7,5	-4,7	-1,4
85 ans et plus	+7,3	+0,9	+0,5	+20,5	+26,8	+7,9
<b>Total des 60 ans et plus</b>	<b>+5,3</b>	<b>+5,3</b>	<b>+4,9</b>	<b>+5,5</b>	<b>+3,0</b>	<b>+0,8</b>

\*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

Lecture : En 2022, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 22 080 personnes, soit une hausse de 2,3% entre 2017 et 2022.

## Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2042

Source : Insee, RP 2017 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2037, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 1,9 à l'échelle de Limoges.

## Note méthodologique

### Une projection des populations par prolongement des tendances de constructions de logement

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [**une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes**] et de natalité [**1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030**] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2016 et 2017. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre moyen de nouveaux logements observé sur la période 2012-2017. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2012 et 2017 est prolongé. De même, le taux d'évolution de la part des résidences principales parmi l'ensemble des logements observé entre 2012 et 2017 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants,
- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précaution. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

# LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

---

Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 1063€ par mois en 2018 ... 60

Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations ..... 62

Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus... 64

Toutes les personnes pauvres ne bénéficient pas de la C2S... 66

### Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 1 063€ par mois en 2018

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés. Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-contre, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le

niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Limoges est de 1 622€ : 50% de la population vit avec moins de 1 622€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 622€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 189€ à celui observé pour la France métropolitaine. Le 1er décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Limoges vit avec moins de 817€ par mois. Ce 1er décile est inférieure de 142€ à celui observé pour la France métropolitaine. Le 9ème décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Limoges vit avec moins de 2 979€ par mois. Ce 9ème décile est inférieur de 311€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9ème et du 1er décile), s'élève à 2 163€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Limoges est supérieur de 2 163€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 169€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.

#### Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

**Revenu médian** : partage une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) en deux : autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

## Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale*	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>ème</sup> décile	3 <sup>ème</sup> décile	4 <sup>ème</sup> décile	Médiane	6 <sup>ème</sup> décile	7 <sup>ème</sup> décile	8 <sup>ème</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile	
Carnot	7 810	822	1 062	1 235	1 407	1 573	1 753	2 009	2 353	2 981	2 159
Centre/Hôtel de Ville/Emailleurs	15 626	871	1 156	1 386	1 602	1 830	2 098	2 437	2 901	3 820	2 949
Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc	15 268	864	1 066	1 231	1 377	1 531	1 683	1 885	2 136	2 582	1 718
Louyat/Vigenal	10 250	919	1 162	1 360	1 519	1 691	1 867	2 079	2 360	2 840	1 921
La Bastide/La Brègère	9 993	903	1 107	1 272	1 440	1 589	1 762	1 951	2 196	2 624	1 721
Bénédictins/Montplaisir	7 123	840	1 054	1 226	1 374	1 528	1 718	1 937	2 205	2 668	1 828
Le Sablard/Limoges Sud	11 266	886	1 088	1 267	1 449	1 627	1 813	2 040	2 342	2 877	1 991
Puy Las Rodas/Renoir	10 976	911	1 138	1 329	1 536	1 729	1 940	2 223	2 621	3 325	2 414
Vanteaux/CHU	7 132	883	1 087	1 277	1 429	1 603	1 801	2 033	2 321	2 815	1 932
Landouge	9 176	1 015	1 249	1 455	1 647	1 829	2 023	2 249	2 551	3 082	2 067
Beaubreuil/Limoges Nord	7 848	890	1 048	1 194	1 325	1 441	1 565	1 709	1 902	2 200	1 310
Beaune les Mines	2 931	1 076	1 363	1 508	1 651	1 774	1 926	2 118	2 412	2 838	1 762
<b>Limoges</b>	<b>113 711</b>	<b>817</b>	<b>1 035</b>	<b>1 230</b>	<b>1 431</b>	<b>1 622</b>	<b>1 823</b>	<b>2 070</b>	<b>2 388</b>	<b>2 979</b>	<b>2 162</b>
Limoges Métropole	189 480	912	1 161	1 388	1 584	1 770	1 968	2 194	2 506	3 077	2 165
Limoges Métropole hors Limoges	75 774	1 159	1 424	1 621	1 791	1 960	2 136	2 357	2 657	3 221	2 062
Haute-Vienne	348 498	940	1 190	1 393	1 571	1 738	1 914	2 118	2 398	2 914	1 974
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 620	3 290	2 332

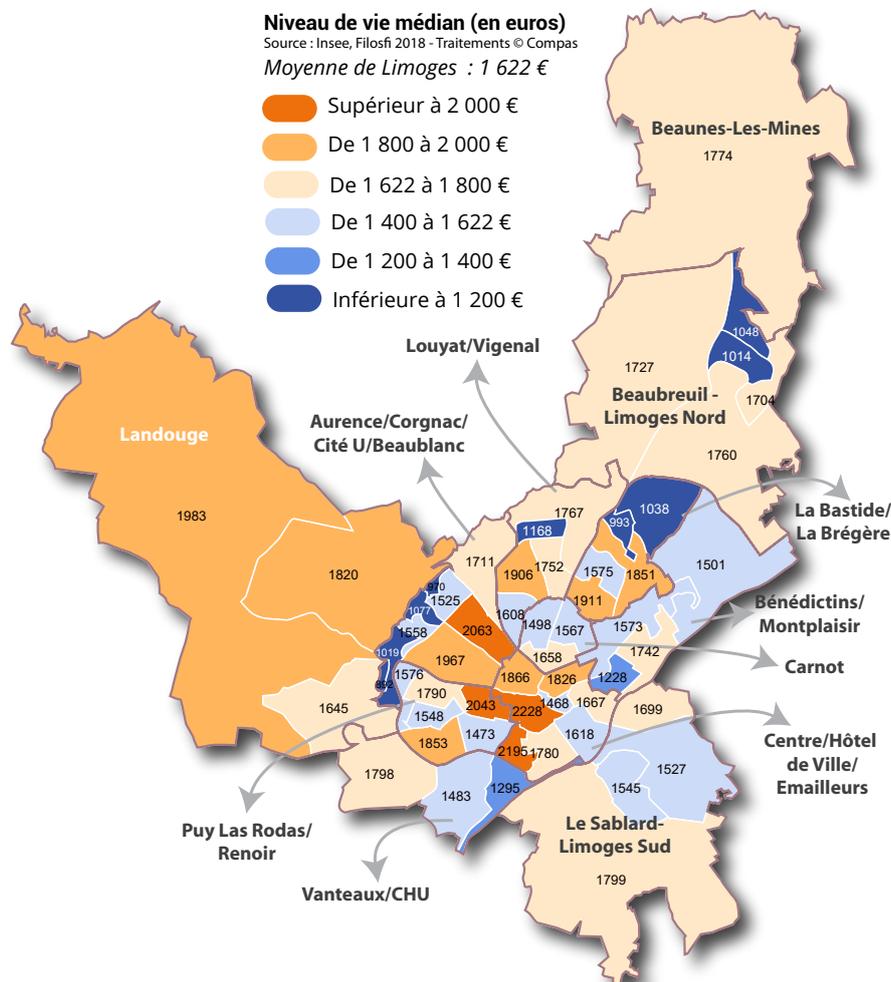
\* données 2015 à 2018 non disponibles en infra-communal, données 2014 affichées

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, l'écart inter-déciles de Limoges est de 2 162€.

## Niveau de vie médian 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



# Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations

Pour analyser la pauvreté il faut prendre en considération à la fois les taux de pauvreté selon les structures des ménages et à la fois le nombre de ménages concernés. En effet, les taux peuvent être très importants pour une catégorie de ménages faiblement représentée sur un territoire donné. Cette analyse est importante pour les acteurs du social qui doivent tenir compte de l'importance d'une population qui serait prioritairement à accompagner. Elle doit aussi permettre d'adapter les politiques publiques locales afin de tenir compte du nombre de ménages avec enfant(s) en situation de pauvreté par exemple (accès aux loisirs, à la restauration scolaire, aux modes de garde, au sport, à la culture, aux activités périscolaires, ...) ou alors de la pauvreté des personnes âgées (accès aux soins, à la mobilité, aux services, ...). La mise en œuvre d'une tarification en fonction du revenu des ménages peut ainsi s'appuyer sur les éléments présentés. De même, l'évaluation de l'accès aux services publics locaux peut s'appuyer sur ces données afin de mesurer l'accès à la politique publique des ménages les plus pauvres.

En 2018, 23% de la population de Limoges vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 26 150 personnes. Ce taux de pauvreté est supérieur de 8 points à celui de la France métropolitaine. Le schéma ci-contre présente la répartition des 26 150 personnes pauvres de Limoges. On estime que 3 250 femmes seules et

2 900 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes pauvres vivant en familles monoparentales sont estimées à 6 980 environ, contre 9 340 au sein des couples parentaux et 2 050 au sein des couples sans enfant. Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 5 250 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Limoges, contre 1 260 au sein des ménages les plus âgés. Environ 8 110 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Limoges, et 2 650 personnes parmi les propriétaires. Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 6 150 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 7 770 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

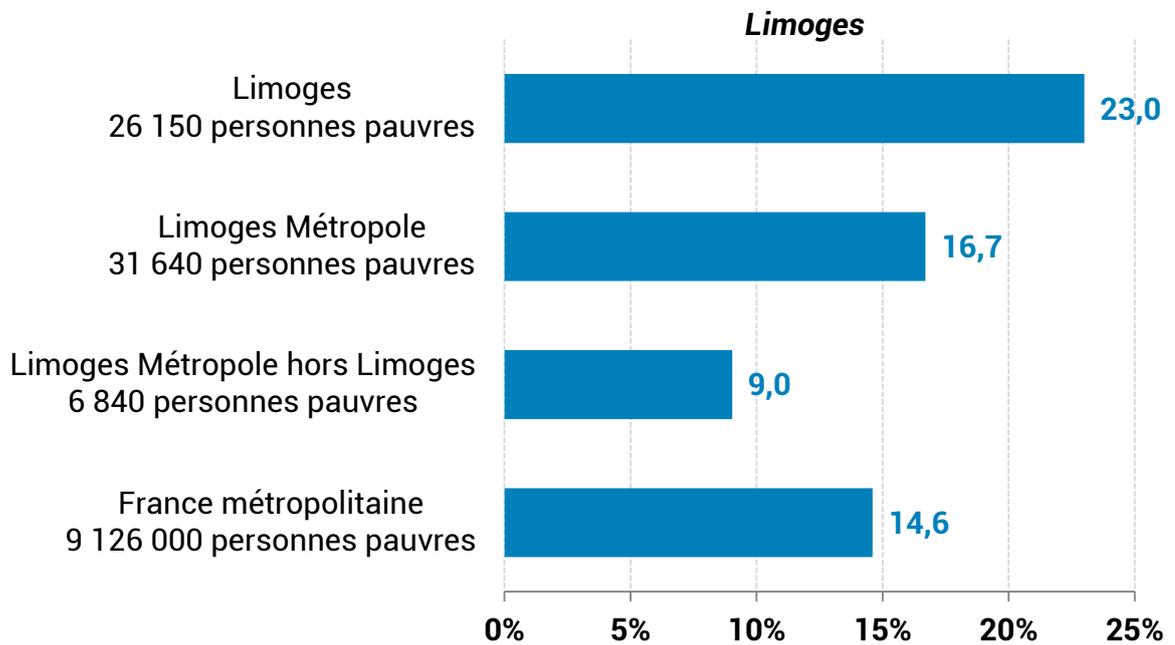
Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

## Définitions

**Taux de pauvreté** : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.  
**Seuil de pauvreté** : égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

## Taux de pauvreté

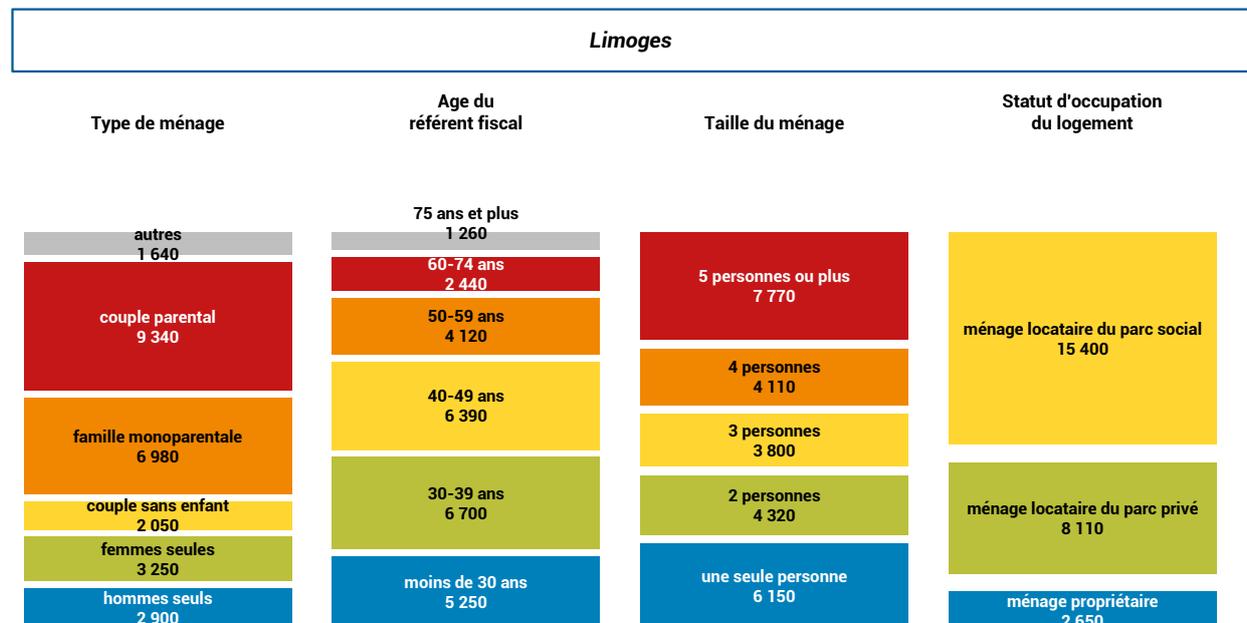
Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 23% des habitants de Limoges sont pauvres (au seuil de 60%).

## Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2018, parmi les 26 150 personnes pauvres de Limoges, 2 900 sont des hommes seuls, 5 250 ont moins de 30 ans, 6 150 vivent seules et 2 650 sont propriétaires.

### Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus

Parmi les 40 060 ménages de Limoges connus par la Caf, on recense en 2019 environ 5 970 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 15% des allocataires. Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 27% des allocataires de Limoges (environ 10 670 allocataires).

Ces indicateurs sont calculés parmi l'ensemble des allocataires de la CAF. Par conséquent ils concernent une partie seulement des ménages. Les ménages les plus pauvres sont presque tous allocataires de la CAF soit au titre des minima sociaux, soit au titre des aides au logement. Quelques catégories de personnes en situation de pauvreté peuvent ne pas être allocataires de la CAF : les personnes sans papier, les jeunes sans logement et des personnes en rupture de droits. Les évolutions dans l'accès aux droits (modification par exemple des conditions d'ouverture des droits aux aides au logement), les décalages dans la revalorisation des prestations ont des impacts immédiats pour les ménages qui dépendent à plus de 50% de leurs

ressources des prestations de la CAF. Les allocataires qui dépendent à 100% de leurs ressources des prestations versées par la CAF sont essentiellement des ménages bénéficiaires des minima sociaux.

Parmi les 40 060 allocataires Caf de Limoges en 2019, on recense environ 10 130 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 14% des ménages de Limoges au dernier recensement de la population.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA, l'AAH, le RSO). Depuis 2012, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté à Limoges. En 2019, on compte environ 1 080 allocataires de plus qu'en 2012.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire va se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.

#### Définitions

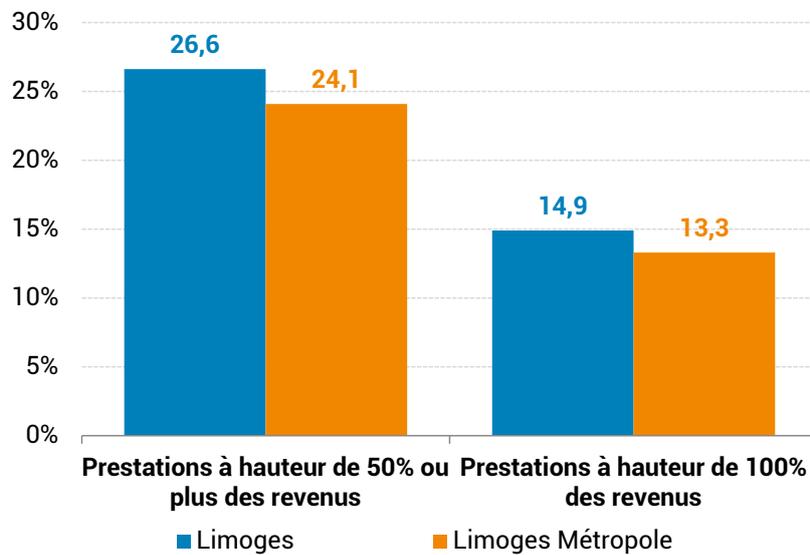
---

**Minima sociaux** : ils visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH), les personnes âgées (minimum vieillesse).

**Revenu garanti** : RSA, AAH et RSO.

## Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

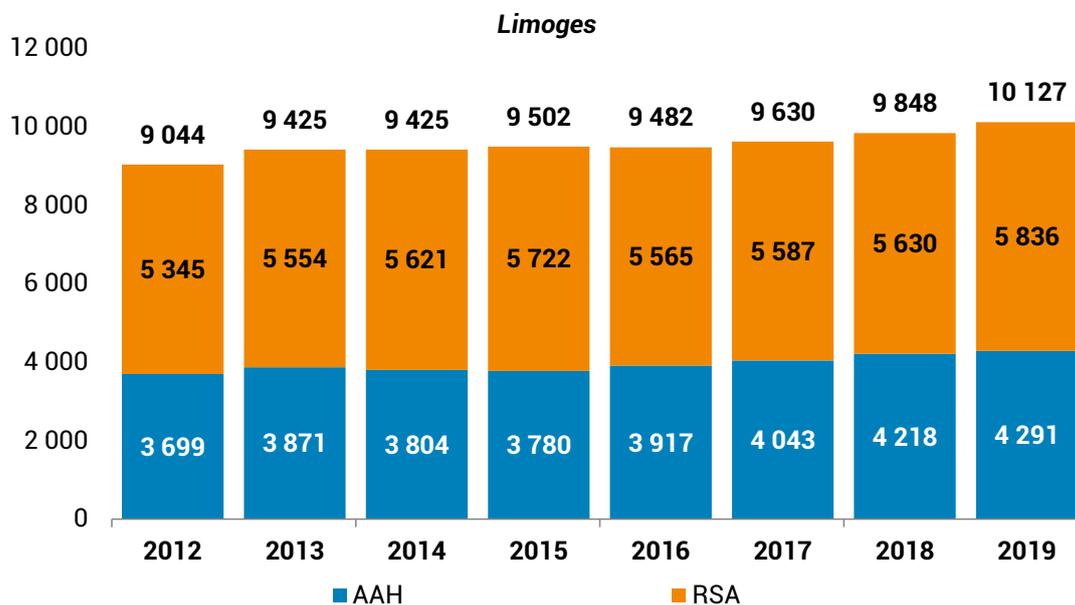
Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, 26,6% des allocataires Caf de Limoges ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

## Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, la Caf recense 5 836 allocataires du RSA et 4 291 allocataires de l'AAH à Limoges.

### Toutes les personnes pauvres ne bénéficient pas de la C2S

L'indicateur concernant l'accès à la C2S est avant tout un indicateur de niveau de vie et non un indicateur d'accès aux services de santé. En effet, l'accès à la C2S offre l'accès aux soins, mais ne signifie pas que la personne y recourt. En effet, certains soins sont peu utilisés par les ménages les plus pauvres (la question financière pouvant être une explication, mais les questions culturelles sont aussi très importantes pour les soins dentaires ou gynécologiques par exemple). Par conséquent, le bénéfice de la C2S permet de mesurer la part de la population vivant sous le seuil d'accès à ce droit. Cependant, il faut noter qu'une part significative (estimée à 20% environ) des personnes ayant droit à la C2S n'en fait pas la demande. Le droit est souvent ouvert en urgence par les hôpitaux par exemple.

En 2020, on comptabilise 18 510 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS). Ces 18 510 personnes représentent environ 18% de la population de moins de 65 ans de Limoges. Le taux de couverture est estimé à 33% pour les moins de 18 ans et 14% pour les 18-24 ans.

Ce constat pose la question de la couverture de santé et de l'accès aux soins de ces populations appartenant aux classes moyennes inférieures, qui sont à la différence des minima sociaux, vivent dans un ménage où une ou plusieurs personnes sont actives occupées. Toutefois au regard de leur rémunération et de la structure de leur ménage, ils sont communément qualifiés de «travailleurs pauvres».

#### Définitions

**La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

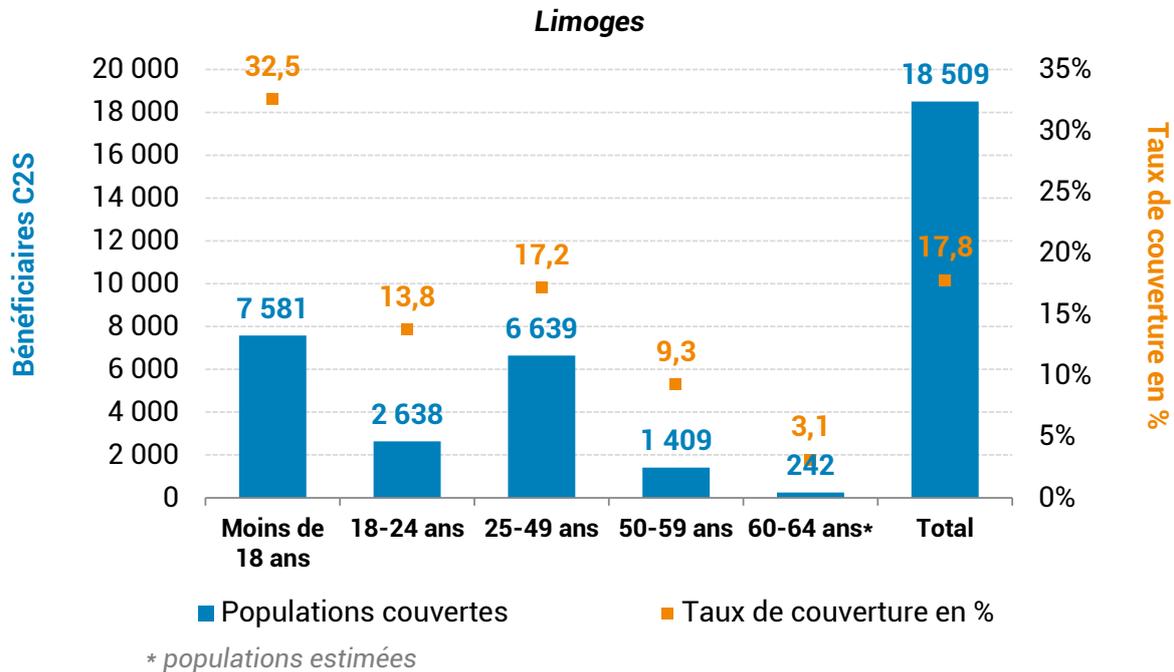
La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de surreprésentation artificielle

## Populations couvertes par la C2S selon l'âge

Sources : Cnam-ts, 2020 & Insee, RP 2017 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2020, Limoges compte 6 639 bénéficiaires de la C2S âgés de 25 à 49 ans, soit un taux de couverture de 17,2% pour cette tranche d'âge.

## Populations couvertes par la C2S selon l'âge

Sources : CPAM de la Haute Vienne 2019 & Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

2019	Personnes de moins de 60 ans couvertes par la C2S	Répartition par classes d'âge				Taux de couverture en %	
		Moins de 10 ans	10-24 ans	25-59 ans	60 ans et plus	Moins de 10 ans	Total moins de 60 ans
Carnot	1 480	339	641	500	56	39,7	21,4
Centre/Hôtel de Ville/Emailleurs	1 864	271	599	994	84	22,4	12,8
Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc	3 239	892	1 082	1 265	110	37,4	26,7
Louyat/Vigenal	1 063	267	292	504	52	21,8	14,2
La Bastide/La Brégère	1 710	447	546	717	72	36,4	26,0
Bénédictins/Montplaisir	1 264	295	314	655	68	37,2	23,7
Le Sablard/Limoges Sud	1 632	311	477	844	92	23,7	20,4
Puy Las Rodas/Renoir	1 294	330	376	588	67	29,6	16,0
Vanteaux/CHU	933	232	260	441	53	28,4	14,5
Landouge	656	161	197	298	40	11,3	9,4
Beaubreuil/Limoges Nord	2 166	604	629	933	82	36,2	28,8
Beaune les Mines	123	36	33	54	6	9,2	5,9
<b>Limoges</b>	<b>17 424</b>	<b>4 185</b>	<b>5 446</b>	<b>7 793</b>	<b>782</b>	<b>29,0</b>	<b>18,1</b>

Valeurs inférieures à celle de Limoges

Valeurs proches de celle de Limoges

Valeurs supérieures à celle de Limoges

Lecture : En 2019, Limoges compte 17 424 personnes de moins de 60 ans couvertes par la C2S, qui représentent environ 18,1% de la population de moins de 60 ans.



# LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils

---

Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes... 70

Les inégalités perdurent entre les hommes et les femmes dans l'emploi... 72

La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires... 74

A la précarité de l'emploi s'ajoutent les situations de chômage . . . . . 76

### Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le taux d'activité féminin augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite. En dépit d'une forte progression sur une longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. Le principal déterminant de l'activité féminine aux âges adultes est la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, alors que ce facteur joue peu sur le niveau de l'activité masculine. En effet, malgré les

évolutions de la société, le fait de cesser le travail pour élever les enfants reste, en priorité, le fait des femmes, d'où le taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes.

En 2017, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 85%. Ce taux d'activité est inférieur de 5 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 2 points en défaveur des femmes (36% contre 38% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 1 point à celui des hommes (53% contre 54%).

#### Définitions

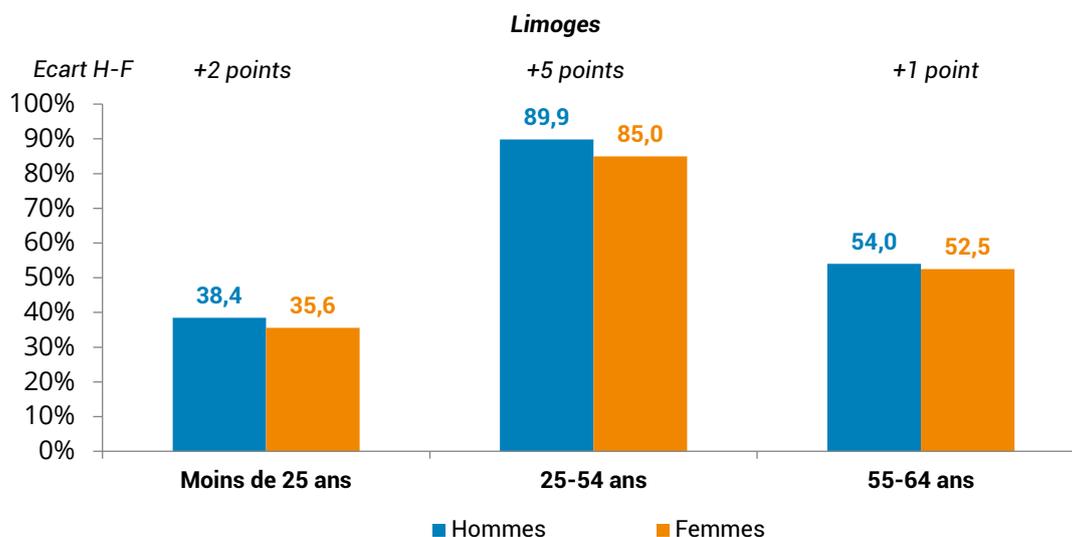
---

**Actifs** : la population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

## Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2017



Lecture : En 2017, 89,9% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Limoges.

## Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

	Nb d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Carnot	4 647	3 771	71,5	87,3	58,0	72,0
Centre/Hôtel de Ville/Emailliers	9 235	7 668	64,4	87,7	53,5	74,0
Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc	6 203	4 623	59,6	81,8	44,4	62,2
Louyat/Vigenal	5 149	4 278	75,9	91,0	63,0	76,5
La Bastide/La Brégère	4 153	3 293	71,9	88,9	57,0	70,7
Bénédictins/Montplaisir	3 548	2 829	71,1	86,6	56,7	69,9
Le Sablard/Limoges Sud	5 533	4 510	73,1	89,8	59,6	73,3
Puy Las Rodas/Renoir	5 238	4 420	68,4	90,8	57,7	77,7
Vanteaux/CHU	3 713	2 963	58,9	84,7	47,0	68,4
Landouge	4 505	3 955	72,4	92,6	63,5	81,6
Beaubreuil/Limoges Nord	3 780	2 879	59,8	78,2	45,6	61,8
Beaune les Mines	1 408	1 303	75,7	93,0	70,1	87,5
<b>Limoges</b>	<b>57 112</b>	<b>46 491</b>	<b>67,4</b>	<b>87,4</b>	<b>54,9</b>	<b>72,1</b>
Limoges Métropole	90 973	77 566	69,9	89,9	59,6	77,9
Limoges Métropole hors Limoges	33 860	31 074	74,7	94,2	68,6	87,6
Haute-Vienne	162 270	141 453	71,9	91,1	62,7	80,8
France métropolitaine	29 890 440	25 888 088	74,1	90,7	64,2	79,8

Valeurs inférieures à celle de Limoges

Valeurs proches de celle de Limoges

Valeurs supérieures à celle de Limoges

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Limoges atteint 67,4% en 2017.

# Les inégalités perdurent entre les hommes et les femmes dans l'emploi

Le temps de travail est une caractéristique qui différencie nettement emplois féminins et masculins. En 2017, selon les données de l'Insee, près de trois femmes salariées sur dix (27%) sont à temps partiel. C'est beaucoup plus que les hommes, qui ne sont que 8% à connaître ce régime de temps de travail. Le temps partiel regroupe des réalités très différentes, de l'emploi occupé faute de mieux en attendant de passer à un temps complet, au temps choisi pour consacrer du temps à d'autres activités. Associé à un emploi plus faiblement qualifié, le temps partiel se traduit bien

souvent par un niveau de vie faible. Il peut être aussi la conséquence de situations de monoparentalité (où l'emploi à temps plein avec un enfant en bas âge est compliqué) ainsi que de difficultés dans le cadre de l'accès aux modes de garde (effet du coût du mode de garde au regard du bénéfice économique apporté par l'emploi).

En 2017, 19% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Limoges. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 25% d'entre elles contre 12% des hommes, soit respectivement 5 510 femmes et 2 310 hommes.

## Définitions

**Temps partiel** : la répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

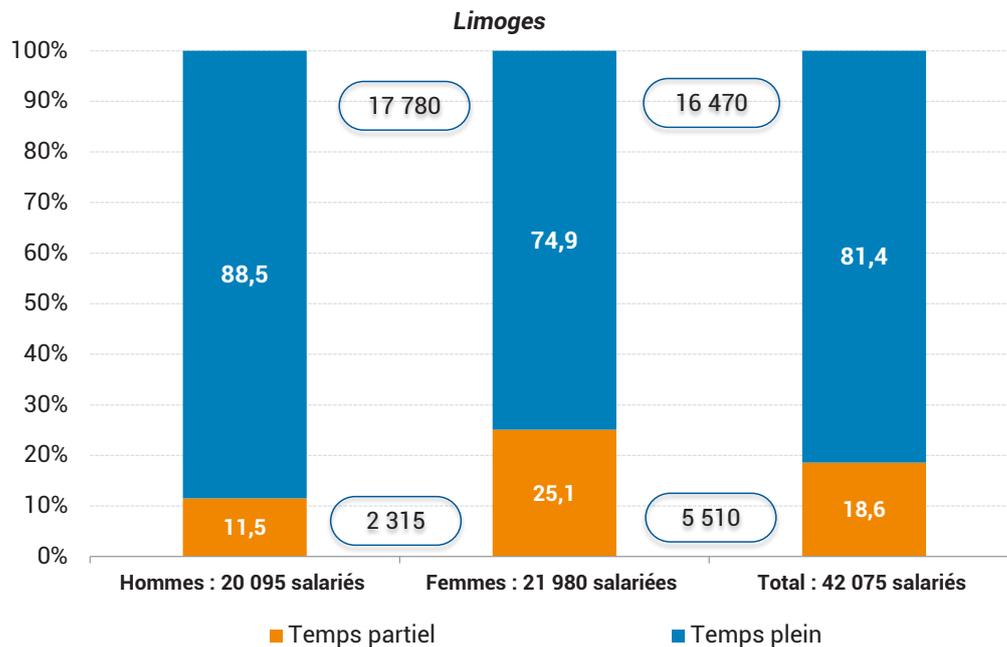
**Contrats précaires** : sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

## Pour en savoir plus

<http://www.observationsociete.fr/les-inégalités-entre-hommes-et-femmes-dans-lemploi>

## Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : 25,1% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2017 à Limoges.

## Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP Fichiers détail 2007-2017 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2007				Temps partiel en 2017			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nb	Taux	Nb	Taux	Nb	Taux	Nb	Taux
Carnot	667	17,2	413	22,5	610	17,9	390	22,0
Centre/Hôtel de Ville/Emailleurs	1 427	18,3	1 072	26,2	1 441	21,4	933	26,9
Aurence/Corgnac/Cité U/Beaublanc	1 089	18,6	814	27,2	894	21,2	593	27,5
Louyat/Vigenal	666	14,8	527	24,0	648	16,6	511	25,1
La Bastide/La Brègère	756	19,3	601	30,2	516	17,1	354	22,1
Bénédictins/Montplaisir	523	16,2	407	24,5	455	17,7	322	24,9
Le Sablard/Limoges Sud	791	15,3	610	24,6	790	19,3	526	25,5
Puy Las Rodas/Renoir	765	16,5	572	23,0	689	17,4	495	23,0
Vanteaux/CHU	517	15,3	422	22,5	542	19,6	407	26,5
Landouge	485	13,7	406	22,7	549	15,3	441	22,4
Beaubreuil/Limoges Nord	731	18,3	613	31,0	527	20,2	410	30,7
Beaune les Mines	217	16,2	175	25,0	164	13,5	131	21,8
<b>Limoges</b>	<b>8 633</b>	<b>16,9</b>	<b>6 633</b>	<b>25,4</b>	<b>7 825</b>	<b>18,6</b>	<b>5 510</b>	<b>25,1</b>
Limoges Métropole*	12 605	16,1	10 080	25,3	11 656	16,7	8 614	23,7
Limoges Métropole hors Limoges*	3 972	14,8	3 446	25,1	3 830	13,8	3 103	21,5
Haute-Vienne	21 702	16,6	17 572	26,7	20 545	16,8	15 667	24,7
France métropolitaine	4 017 681	17,7	3 236 458	29,4	3 903 627	17,3	3 039 568	26,8

\* données disponibles uniquement sur les communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle de Limoges

Valeurs proches de celle de Limoges

Valeurs supérieures à celle de Limoges

Lecture : En 2017, 5 510 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 25,1% des femmes salariées de Limoges.

### La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires

Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socio professionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures sont beaucoup plus fortement représentées dans les

grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbains », et à l'échelle des communes dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

Limoges compte près de 47 180 actifs en 2017. Parmi eux, 19% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 48% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.

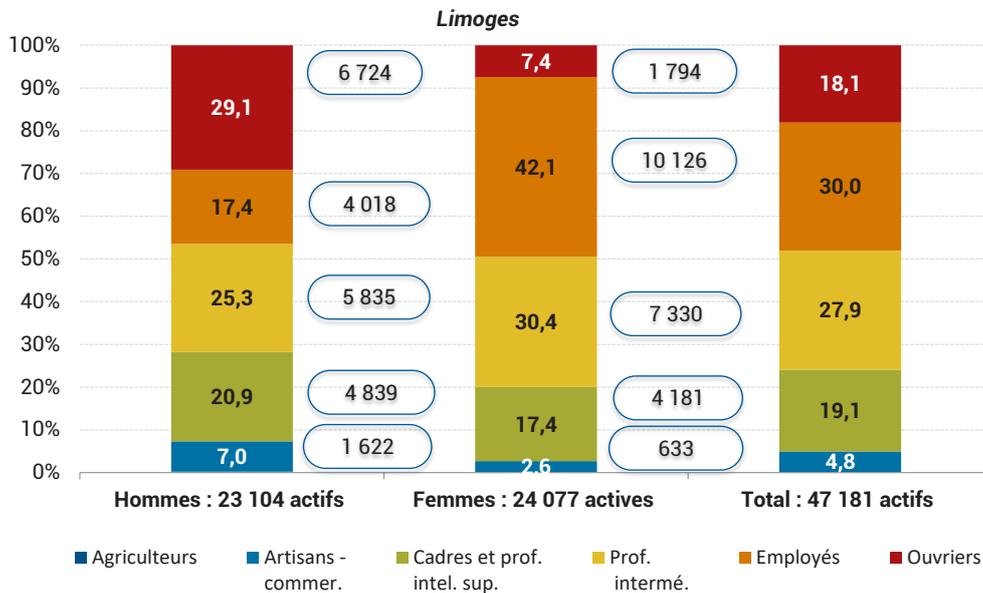
En 2017, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 4 120 actifs occupés (20% des actifs occupés de ce secteur). Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de l'industrie : ils représentent 6% des actifs de ce secteur, soit 260 actifs occupés travaillant dans cette branche.

#### Définitions

**Catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») : classement de la population en grands ensembles cohérents. Six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

## Répartition des actifs de 15 ans ou plus par sexe et PCS

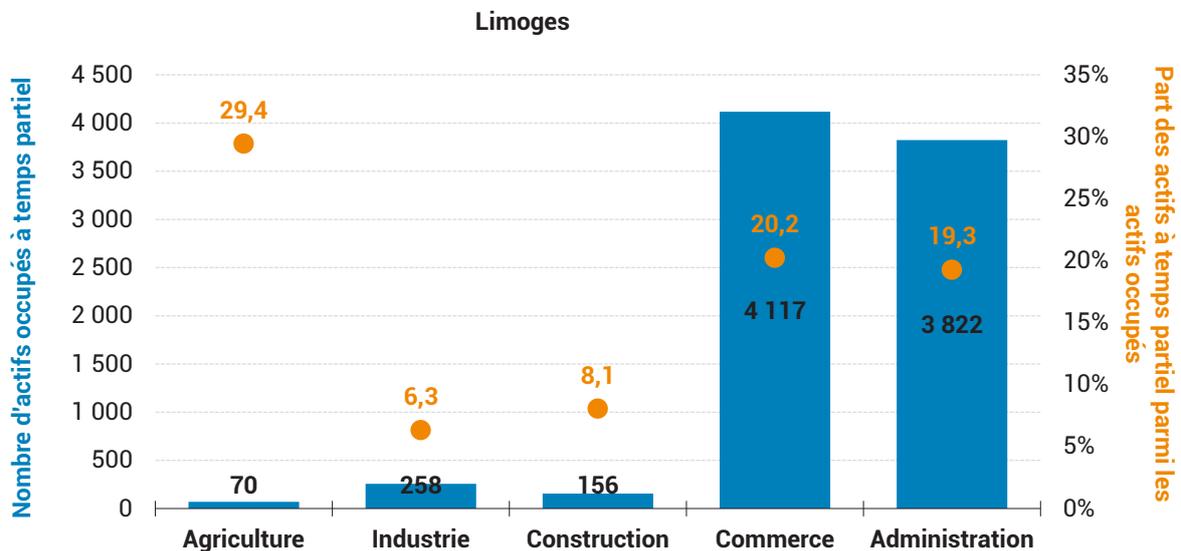
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 29,1% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 6 724 hommes.

## Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 20,2% occupent un emploi à temps partiel, soit 4 117 personnes à Limoges.

### A la précarité de l'emploi s'ajoutent les situations de chômage

La hausse du taux de chômage en France est ancienne. Elle a eu lieu en une dizaine d'années, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Le taux passe alors de 4 à 9,3 %, qui avoisine le niveau actuel. Depuis, on oscille entre des phases de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau proche du plein emploi.

Le taux de chômage global masque des écarts importants suivant les populations. Ce n'est plus le cas selon le sexe : le taux de chômage des femmes est presque équivalent à celui des hommes. Plusieurs critères sont discriminants dans la recherche d'emploi, comme l'âge, avec des jeunes y compris pour les

jeunes diplômés. et des quinquagénaires surexposés au chômage.

Le chômage mesuré par Pôle Emploi au travers des DEFM de catégorie A diffère de celui du chômage mesuré par l'Insee (BIT), les personnes à la recherche d'un emploi n'étant pas toutes inscrites auprès de Pôle Emploi.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Limoges atteint 8,3% en sept 2020. Il est inférieur de 1,8 point à celui observé 5 ans plus tôt, en sept 2015.

Depuis janvier 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A augmente à Limoges. Leur nombre atteint ainsi 8 510 personnes en janvier 2021.

#### Définitions

**Chômeurs** : il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Taux de chômage** : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

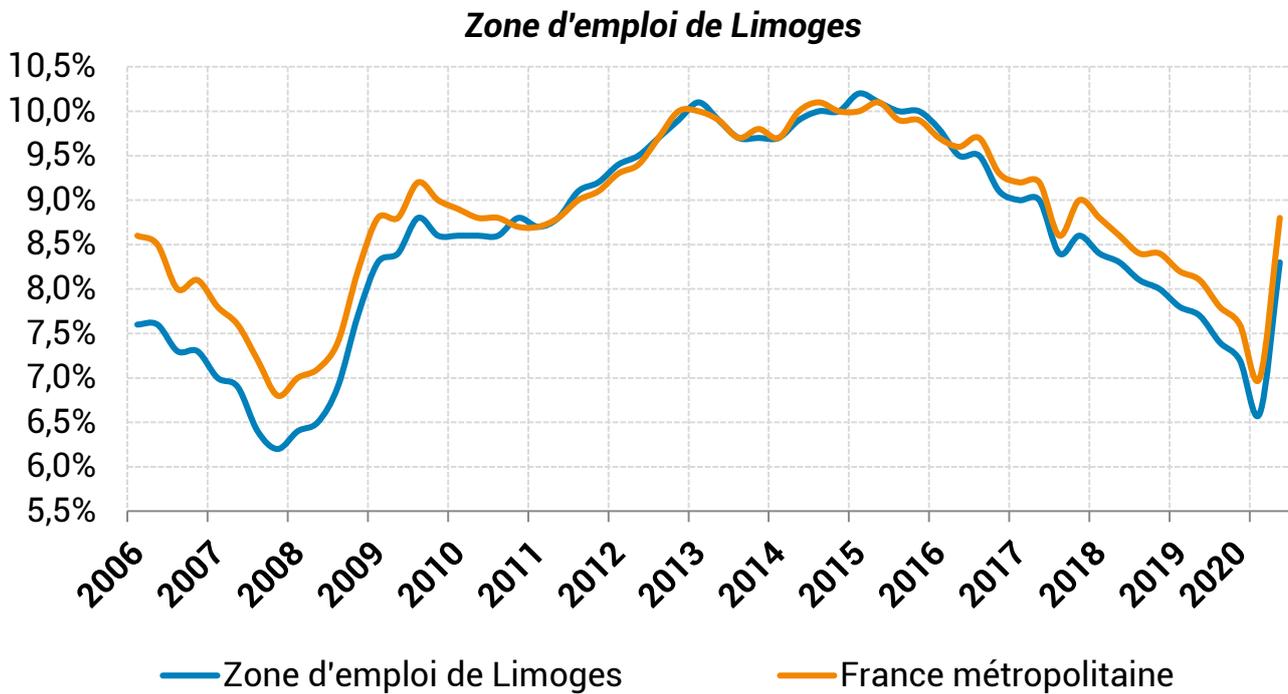
**Zone d'emploi** : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

#### Pour en savoir plus

<http://www.observationsociete.fr/le-chomage-se-stabilise-a-un-niveau-record>

## Taux de chômage au sens du BIT

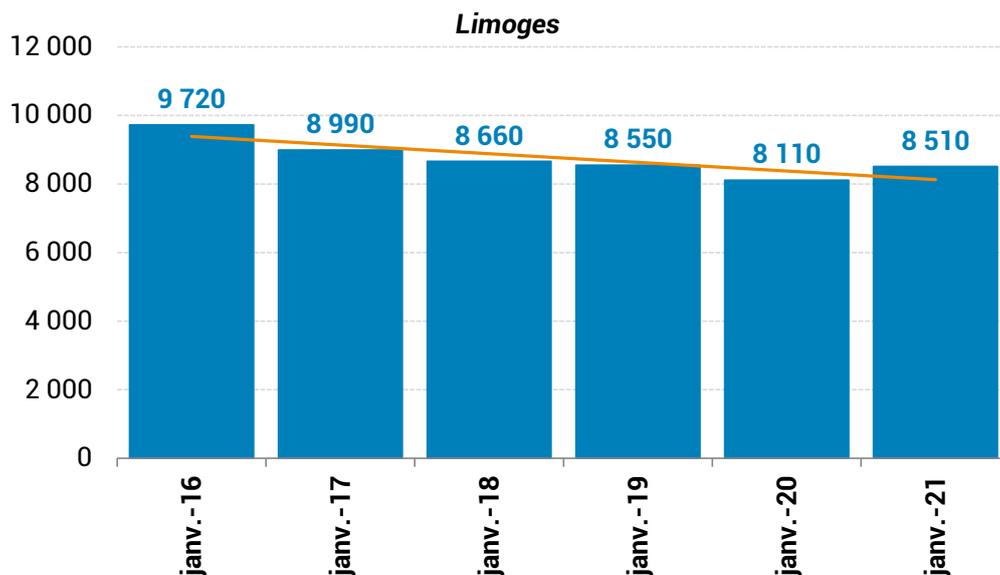
Source : DARES 2006-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 8,3% en sept 2020 pour la zone d'emploi de Limoges.

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2015-2021 - Traitements © Compas



Lecture : En janvier 2021, Limoges compte 8 510 demandeurs d'emploi de catégorie A.



# LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité

---

L'implantation des entreprises forge  
l'image économique du territoire... 80

Le volume et la typologie des emplois  
existant sur un territoire entraînent des  
mobilités domicile-travail... 82

# L'implantation des entreprises forge l'image économique du territoire

En France, plus de 4 millions d'établissements, soit 78% du total appartiennent au secteur tertiaire. Ils emploient à eux seuls plus des trois quart des salariés soit 17 millions de personnes. Les activités tertiaires sont essentiellement centrées sur celles du commerce, des transports et autres services et constituent un socle commun d'emplois et d'établissements à tous les espaces. Elles se localisent en général là où la population est importante et se développent souvent sous l'impulsion de dynamiques résidentielles. Elles sont créatrices d'emplois. Les établissements de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (14% du total) sont présents de façon plus ou moins importante, en fonction des choix et des possibilités budgétaires des territoires. En France, ils emploient un tiers des salariés. La construction concerne 10% des établissements et occupe 6% des salariés. Les établissements, présents un peu partout sur le territoire, fluctuent en fonction de l'indice de construction. Quant à l'industrie, elle se maintient dans des territoires historiques. La baisse d'activité dans ce secteur fragilise en premier les entreprises sous-traitantes

du territoire concerné. Le secteur agricole surtout présent en milieu rural, rencontre des difficultés avec la fermeture d'établissements et la baisse de l'emploi. Il concerne 7% des établissements en France qui emploient moins d'1 million de salariés soit 1% de l'effectif total.

Au 1er janvier 2020, Limoges compte 19 667 établissements actifs dont 15 671 participant au système productif (soit 80% des établissements). Limoges compte ainsi 119 établissements participant au système productif pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 106‰ pour Limoges Métropole, 120‰ pour la Zone d'emploi de Limoges et de 137‰ pour la France métropolitaine.

A Limoges, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (24% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des autres activités de services (20%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (18%) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (17%).

## Définitions

---

**Le répertoire Sirene** contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

**L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

**Établissement participant au système productif** : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

## Le nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2020 & Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

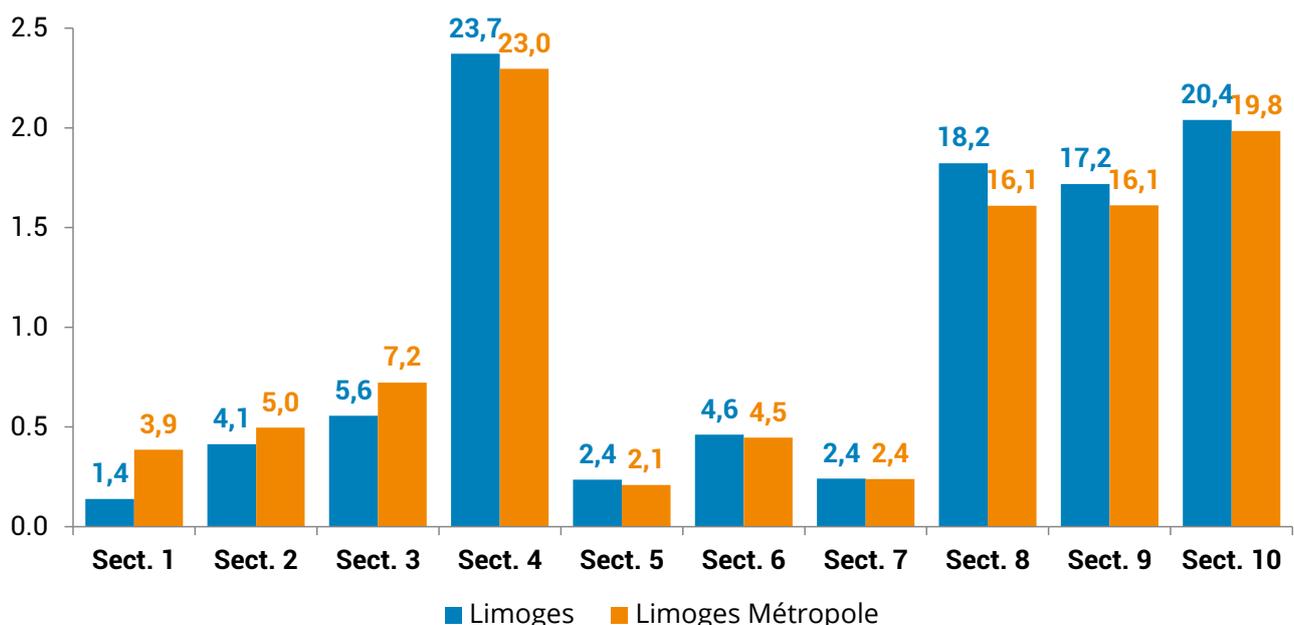
	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Limoges	19 667	15 671	118,6
Limoges Métropole	28 085	22 091	106,3
Zone d'emploi de Limoges	55 826	44 923	120,0
France métropolitaine	11 191 590	8 862 631	137,1

\*Insee RP 2017

Lecture : Limoges compte 19 667 établissements actifs au 1er janvier 2020 dont 15 671 participant au système productif, soit 118,6 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

## Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 23,7% des établissements participant au système productif à Limoges en 2020.

Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

# Le volume et la typologie des emplois existant sur un territoire entraînent des mobilités domicile-travail

En France, l'emploi reste encore largement concentré dans les pôles urbains. En 2017, deux tiers des salariés quittent leur commune de résidence pour aller travailler, un tiers travaille dans sa commune de résidence.

Les déplacements domicile travail se pratiquent quotidiennement entre des communes plutôt résidentielles (taux de polarisation inférieur à 1) et des communes proposant une offre d'emploi attractive (taux de polarisation supérieur à 1). Ces mouvements de population active sont liés au volume d'emplois présents sur la commune mais également, et surtout, à leur spécialisation. Une commune peut ainsi attirer quotidiennement sur son territoire un nombre important d'actifs qui n'y vivent pas.

D'une manière générale, les actifs qui résident dans les communes périurbaines, moins pourvues d'emplois que les pôles urbains, quittent plus généralement leur commune pour aller travailler.

En 2017, 42 630 actifs viennent quotidiennement travailler à Limoges (53% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 8 340 actifs résidant à Limoges sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (18% des actifs résidents de la commune). Enfin 82% des actifs résidents sont sédentaires (38 110 au total).

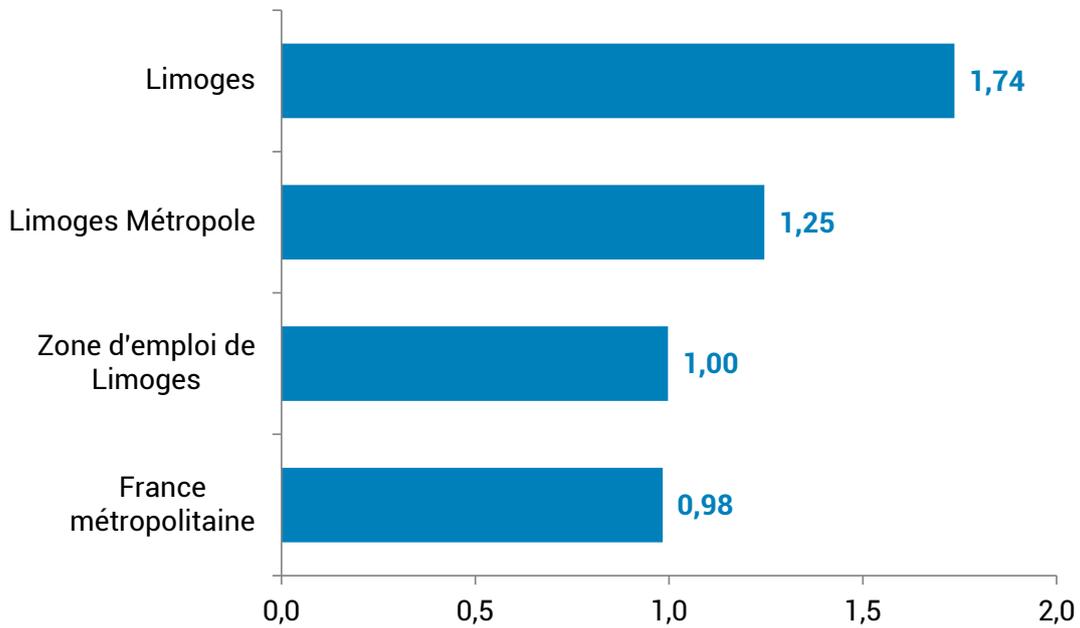
Avec 46 490 actifs occupés vivant à Limoges et 80 740 actifs occupés y travaillant, le territoire enregistre un taux de polarisation de 1,74. Cela est supérieur au taux enregistré par Limoges Métropole.

## Définitions

**Taux de polarisation de l'emploi** : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

## Le taux de polarisation de l'emploi des actifs occupés de 15-64 ans

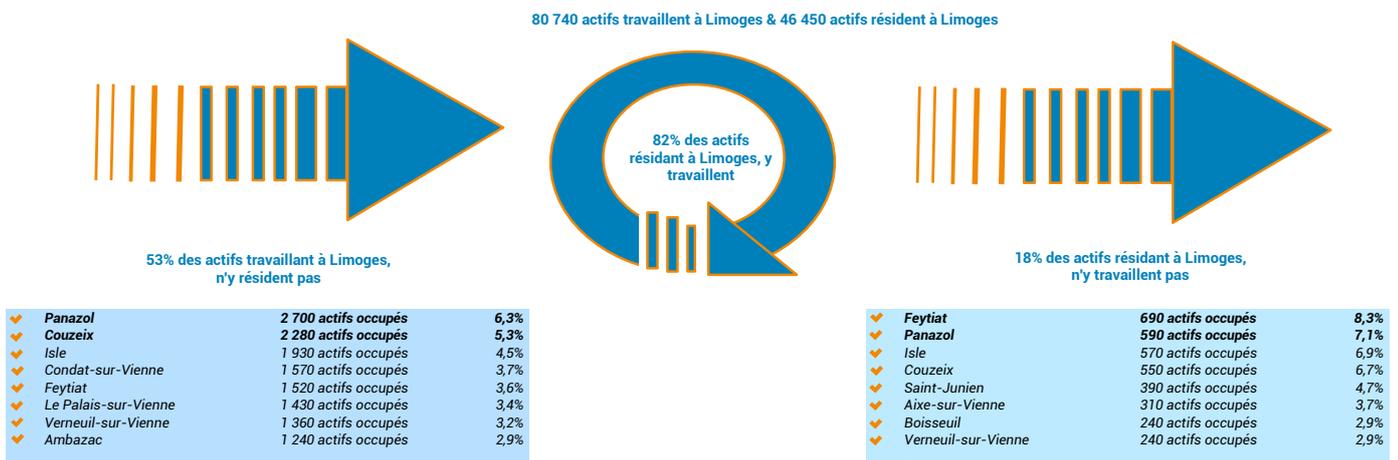
Source : Insee, RP Fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, le taux de polarisation des actifs de 15-64 ans est de 1,74 à Limoges.

## Les mobilités professionnelles journalières en 2017

Source : Insee, Fichiers détail 2017- Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 2 700 actifs occupés habitant à Panazol viennent travailler tous les jours à Limoges, représentant 6,3% des actifs occupés à Limoges.

# Lexique

---

## A

**L'allocation pour adulte handicapé (AAH)** permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

**Actifs** : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Actifs occupés** : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;

- être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

**Âge atteint** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

**Âge révolu** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

**Allocataires CAF** : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides

financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

## B

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

## C

Les **catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

**Chômeurs** : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même

une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Contrats précaires** : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

## D

**Déciles** : Si l'on ordonne une distribution

de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## E

**L'écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

**Emplois stables** : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

## F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

## H

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

## I

**L'indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet

indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

**Iris** signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

## L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;

- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

## M

**Médiane** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont

versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

## N

**Naissances** : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

**Niveau de vie** : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

**Nouveaux arrivants** : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

## P

**Petites résidences principales** : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage

exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc. La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement. La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

**Prestations sociales** : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

## Q

**Quartiles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## R

**Ratio aidants / aidés** : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des

raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

**RSA (Revenu de solidarité active)** : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

## S

**Sédentaires** : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même

commune 5 ans auparavant.

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements)** : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

## T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

**Taux de pauvreté** : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Taux de polarisation de l'emploi** : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous

les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

**Temps partiel** : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

## U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

# Les sources de données exploitées

---

## INSEE

### Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement rénové
- Base de tableaux détaillés recensement rénové
- Base de données infra-communales recensement rénové
- Fichiers détails recensement rénové

### L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

### Les revenus fiscaux

- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

### Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

## CNAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

## CNAM-TS et CPAM de la Haute-Vienne

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- La population couverte par la C2S

## DARES

- Les taux de chômage

## Pôle Emploi

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois

## Sirene

- Le répertoire des établissements

# Portrait territorial



Contact :

[contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)

Tél. : 02 51 80 69 80

 [@compas\\_infos](https://twitter.com/compas_infos)

 [@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

## Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

### Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.